le Canard libéré

Vingtième année N°866 vendredi 9 octobre 2026 - 8 DH - Directeur de la publication Abdellah Chankou

SM le Roi Mohammed VI avec le Roi Felipe VI.

Le couple royal espagnol à Sebta et Melilla

UNE VISITE ET DES QUESTIONS

P17

Formation du gouvernement

LE CASSE-TÊTE AVANT LE CASTING

La cheffe de gouvernement désignée, Fatima Ezzahra El Mansouri.

P8

France

Nouveau Mai 28 version lycéenne

La mobilisation a été émaillée d'incidents violents.

P20

L'Espagne retourne aux urnes

Pourquoi Sánchez remet son mandat en jeu

P18

Pedro Sanchez fait un pari risqué mais il a l'habitude de rebondir...

Confus DE CANARD

Des résultats, pas des CV !

P3

Moyen-Orient

Le pétrole du Golfe reprend la mer, mais pas la normalité

P21

Affaires Diana Holding

RITA ZNIBER RATTRAPÉE PAR LA JUSTICE

Rita Maria Zniber face aux juges...

P15

Maroc Telecom
Business Solutions

Sous réserve d'éligibilité technique

Business BOX 5G

Jusqu'à
200 Mb/s

ACCÉLÉREZ VOTRE BUSINESS

maroc telecom

Confus de CANARD

Abdellah Chankou
Directeur de la publication

DES RÉSULTATS, PAS DES CV !

La formation d'un nouveau gouvernement est toujours un moment d'effervescence politique. Les téléphones chauffent, les consultations s'enchaînent, les états-majors peaufinnent leurs listes et les prétendants consultent leur portable avec une attention inhabituelle. On ne sait jamais : un appel peut bouleverser une trajectoire, voire une vie. Mais par-delà les tractations, les équilibres partisans, les savants calculs de portefeuilles, une seule question mérite vraiment d'être posée : qu'attend-on, au fond, d'un ministre ? La réponse s'impose d'elle-même : qu'il soit compétent, expérimenté, intègre et capable de comprendre le pays qu'il est appelé à servir. Autrement dit, le prochain gouvernement n'a pas besoin d'un casting de convenance avec des nouveaux visages. Il a besoin d'une équipe de travail. Là réside le

Véritable changement attendu par tous.

A la première femme à prendre les rênes de l'exécutif de transformer l'exploit symbolique en nouvelle méthode de gouvernance. Pour cela, il faudrait peut-être cesser de confondre diplôme et compétence, titre et expérience, copinage politique et aptitude à gouverner. Un beau curriculum vitæ ne suffit pas à faire un bon ministre. Pas plus qu'une proximité avec le chef de parti ne garantit la maîtrise d'un secteur aussi complexe que l'éducation nationale, la santé, l'emploi, l'agriculture, l'industrie ou les finances publiques.

Le pays a besoin de ministres qui connaissent le Maroc dans toute sa complexité autrement que depuis les salles de réunion aseptisées. Des ministres qui ne confondent pas dynamisme et agitation, qui savent ce que coûte un panier de courses, ce qu'endurent des milliers de familles sans revenus décents, ce que signifie attendre un rendez-vous pour se faire soigner dans un hôpital public, ce que vit un jeune diplômé sans emploi, ce que représente pour une famille rurale l'absence de transport, d'eau ou de soins de proximité. Des ministres capables de regarder le pays depuis Rabat, certes, mais aussi depuis Midelt, Tata, Erfoud, Safi, El Hajeb, Berkane ou les quartiers populaires des grandes et villes moyennes. Il ne s'agit évidemment pas d'opposer les diplômés aux gens de terrain. Le Maroc a besoin de compétences hautement qualifiées. Mais le diplôme n'est qu'un outil, pas une preuve de compétence ou un passeport pour l'apesanteur. Car le principal risque qui guette une équipe gouvernementale n'est pas d'être composée de technocrates ou de politiques. C'est d'avoir en son sein des responsables hors sol, coupés de la réalité quotidienne de ceux au nom desquels les politiques publiques sont conçues. On peut connaître par cœur les indicateurs du chômage et n'avoir jamais parlé à un jeune qui cherche désespérément son premier emploi. On peut maîtriser les statistiques de l'éducation et ignorer ce que signifie, pour une famille, envoyer trois enfants dans une école où les conditions d'apprentissage ne sont pas réunies. On peut disserter doctement sur la crise du logement sans jamais avoir connu le calvaire de survivre à 5 ou 6 dans un 50 m2 sans clim ni chauffage, ou philosopher sur le pouvoir d'achat tout en ignorant le prix du kilo de courgettes.

> ***L'efficacité d'un ministre ne se mesure pas au nombre de conférences de presse animées, de cérémonies inaugurales organisées, de séminaires ou de publications sur les réseaux sociaux.***

En fait, Le Maroc ne doit plus être gouverné à coups de PowerPoint aux courbes mirifiques. D'où la nécessité absolue de profiter de cette nouvelle séquence politique pour remettre une exigence oubliée au centre du jeu : la compétence avant le copinage, l'expérience avant le talent pour le verbiage, la probité avant les réseaux. Dans cette configuration, l'obligation de résultat doit être la règle d'or de toute action ministérielle.

Mais il y a un autre problème, plus profond, qui mérite d'être posé : au Maroc, on nomme souvent des ministres sans que les citoyens sachent précisément ce qu'on attend d'eux. Ils arrivent avec leur titre, leur portefeuille et leur cortège de grandes déclarations. Mais quels sont exactement les chantiers qu'ils doivent mener à bien ? Quels objectifs leur ont été assignés ? Dans quels délais? Avec quels moyens ? Quels résultats devront-ils présenter au bout d'un an, de deux ans ou au terme de leur mandat ? Trop souvent, ces questions sont escamotées. Puis vient la fin du mandat. Le ministre s'en va, parfois avec les honneurs et une confortable retraite et pour certains avec une autre responsabilité. Sans que l'on sache ce qu'il a réellement accompli ? Quels dossiers a-t-il mené à terme ? Lesquels sont restés en jachère? Pourquoi ? Faute de moyens ? De budget ? De coordination ? En raison d'un blocage administratif ou réglementaire ? Parce que les objectifs étaient irréalistes dès le départ ? Ou tout simplement parce que le chantier n'a pas été correctement engagé ? Sans objectifs clairement affichés au départ, impossible de répondre sérieusement à ces questions à l'arrivée. On ne peut pas demander des comptes à un ministre sur des objectifs que son gouvernement n'a jamais portés à la connaissance des Marocains! C'est précisément à ce niveau-là qu'une politique de rupture est nécessaire avec le traditionnel programme gouvernemental, souvent généreux en grandes orientations et en formules consensuelles. « Renforcer », « accélérer », « améliorer », « promouvoir », « développer » : le langage politicien sait conjuguer le futur à tous les temps. Il reste à conjuguer les promesses avec des échéances propres au mandat gouvernemental, et non repoussées au-delà. Les Marocains méritent mieux que des verbes vagues à l'infinitif.

À chaque ministre devraient correspondre des objectifs précis, mesurables et datés. Combien de temps faut-il pour rendre performante l'école publique ? Quel délai pour agir à la baisse sur les produits alimentaires essentiels ? Combien de centres de santé, et avec quel personnel soignant ? Combien d'emplois créés ? Combien de centres de formation lancés dans le monde rural? Quel taux d'amélioration de tel service public ? Quelle réforme doit être achevée dans l'année ? Bref, il faut passer du « nous allons » au « voici ce que nous avons fait ». Pourquoi ne pas publier, dès l'entrée en fonction, la feuille de route de chaque ministère ? Pourquoi ne pas présenter aux Marocains les principaux chantiers que chaque ministre s'engage à conduire et à boucler? Puis, douze mois plus tard, revenir devant le Parlement et l'opinion avec un tableau de bord limpide : objectifs fixés, objectifs réalisés, objectifs en retard, raisons des retards et moyens nécessaires pour les rattraper.

Et si un objectif n'est pas atteint, pas question de chercher systématiquement un bouc émissaire. Il faudra expliquer sans fourvoyer. Budget insuffisant ? Blocage administratif ? Problème réglementaire ? Résistance institutionnelle ? Mauvaise évaluation initiale ? Dysfonctionnement dans les marchés publics ? Défaut de coordination ? Ou simplement mauvais choix ? L'échec expliqué vaut toujours mieux que la réussite annoncée sur le papier.

Cette méthode aurait aussi le mérite de sortir le gouvernement du bavardage médiatique et de la stratégie du micro et de la photo.

Et puis, l'efficacité d'un ministre ne se mesure pas au nombre de conférences de presse animées, de cérémonies inaugurales organisées, de séminaires ou de publications sur les réseaux sociaux, mais à ce qu'il laisse derrière lui en termes de réalisations concrètes. Le citoyen n'a que faire de ministres qui parlent à longueur de journée pour brasser du vent. Il attend des ministres qui travaillent, décident et obtiennent des résultats.

La nouvelle majorité dispose donc d'une occasion de faire de la formation du gouvernement autre chose qu'un simple partage de portefeuilles entre formations politiques. Elle peut en faire un contrat de performance avec les Marocains. Chaque parti qui entre au gouvernement devrait présenter ses candidats non seulement par leur appartenance politique, mais par leur parcours, leur expérience, leur domaine de compétence et les objectifs qu'ils s'engagent à réaliser.

Et surtout, il faudrait savoir qu'un mandat ministériel n'est pas une parenthèse administrative ou un privilège mais une grave responsabilité assortie d'une feuille de route et d'une obligation de résultat. Car après les élections, les slogans doivent céder la place au travail. Et après les nominations, les titres doivent céder la place aux résultats.

Le nouveau gouvernement sera forcément observé à l'aune de ses promesses. Mais il le sera surtout à l'aune de la vie réelle des Marocains. On ne devrait plus pouvoir entrer au gouvernement avec un CV et en sortir avec un bilan presque inexistant ou peu satisfaisant. Le Maroc n'a pas besoin d'un gouvernement qui donne bonne impression sur le papier. Il a besoin d'un gouvernement qui donne des résultats sur le terrain. En somme, le meilleur diplôme d'un ministre est : faire le job !

Côté BASSE-COUR

British Workshop

Le pari gagnant de Benboujida

L'anglais n'est pas seulement une langue étrangère au Maroc : il est devenu une compétence essentielle stratégique. Et British Workshop a réussi à surfer sur cette vague. L'inauguration samedi 3 octobre de son nouveau centre dans le quartier 2 Mars, à Casablanca, en est une nouvelle illustration. Implanté rue Savoie, le nouvel établissement vient renforcer un réseau déjà présent à Casablanca, Rabat, Mohammedia, Dar Bouazza et Tanger. Cette expansion accompagne un changement de fond. Dans les entreprises, les universités, le tourisme, les nouvelles technologies ou encore les échanges internationaux, l'anglais s'est imposé comme la langue de l'ouverture et de la mobilité. Une évolution qui crée forcément un marché pour les établissements spécialisés. British Workshop revendique aujourd'hui plus de 80 000 étudiants cumulés, quelque 250 entreprises formées et plus de 190 enseignants certifiés. L'enseigne, accréditée par Cambridge, propose des formations allant de l'anglais général aux préparations aux examens internationaux, en passant par l'anglais professionnel et les programmes destinés aux plus jeunes. Le développement de l'anglais

Thami Benboujida lors de l'inauguration de son nouveau Centre de 2 Mars, à Casablanca.

constitue aussi celui d'un nouvel écosystème éducatif. Pour les parents, la langue est devenue un investissement dans l'avenir de leurs enfants. Pour les étudiants et les salariés, elle est de plus en plus perçue comme un passeport professionnel incontournable. Derrière cette réussite , il y a un entrepreneur : Thami Benboujida, fondateur de British Workshop, qu'il a lancé à Casablanca en 2009.

En près de deux décennies, il a transformé son pari audacieux sur l'anglais en une véritable enseigne nationale, aujourd'hui implantée dans plusieurs villes du Royaume. Benboujida, qui a longtemps vécu aux Etats-Unis avant de regagner son pays natal, a surtout compris avant beaucoup d'autres que l'anglais allait sortir du cercle des langues étrangères pour devenir une compétence professionnelle, académique et internationale, indispensable à une jeunesse marocaine de plus en plus tournée vers le monde. Son développement repose ainsi sur un positionnement clair : rendre l'anglais accessible tout en l'inscrivant dans les nouveaux besoins de mobilité, d'employabilité et d'ouverture internationale. ◗

Pouvoir d'achat

Le consommateur veut enfin peser sur les règles du jeu

La proposition phare est la création d'un Observatoire national des prix et du pouvoir d'achat.

Longtemps sollicité pour faire preuve de patience lorsque les prix montent, le consommateur marocain entend désormais être associé à la fabrication des politiques qui déterminent son pouvoir d'achat.

Dans un mémorandum en dix points adressé au nouveau gouvernement, la Fédération nationale des associations de consommateurs plaide pour un changement de méthode : moins de réactions au coup par coup, davantage d'anticipation, de transparence et de régulation.

Le consommateur connaît bien la chanson. Lorsque les prix s'envolent, on lui demande de patienter, de consommer autrement ou de faire preuve de modération. En revanche, lorsqu'il s'agit de comprendre ce qui se passe entre le producteur et le ticket de caisse, sa voix pèse beaucoup moins lourd. C'est précisément ce déséquilibre que la Fédération nationale des associations de consommateurs veut corriger.

Son mémorandum adressé au nouvel exécutif ne se limite pas à une liste de doléances. Il propose une véritable feuille de route articulée autour de dix priorités, avec une idée directrice : ne plus attendre que la crise arrive pour commencer à chercher ses responsables et ses remèdes. La Fédération réclame ainsi des mécanismes de veille capables de repérer les tensions sur les marchés avant qu'elles ne se transforment en facture supplémentaire pour les ménages.

Des prix sous surveillance, pas seulement sous contrôle

La proposition phare est la création d'un Observatoire national des prix et du pouvoir d'achat. L'objectif serait de suivre l'évolution des biens et services essentiels, de comparer les écarts entre régions et de regarder ce qui se passe tout au long de la chaîne, de la production à la distribution.

L'idée est importante parce qu'un prix ne naît pas au dernier kilomètre. Entre le producteur et le consommateur s'intercalent transporteurs, grossistes, distributeurs et détaillants, avec autant de coûts, de marges et parfois d'intermédiaires. L'Observatoire devrait donc permettre de voir où se forment les prix et, surtout, où ils commencent à déraper.

Mais un observatoire ne doit pas devenir un musée de statistiques. Son utilité dépendra de la fraîcheur des données, de leur précision et de leur publication régulière. La Fédération souhaite précisément que cet outil puisse jouer le rôle de système d'alerte précoce et fournir aux pouvoirs publics des éléments permettant d'intervenir lorsqu'une hausse apparaît injustifiée. Tout un programme! ◗

Côté BASSE-COUR

Beurgeois GENTLEMAN

1936, les premiers congés payés des ouvriers français (5/10)

Léon Blum doit faire face à l'antisémitisme virulent qui n'hésite pas à s'exprimer à travers les propos du député Xavier Vallat (1891-1972). Cet ardéchois, fils de Pétain, restera par la suite fidèle à ses convictions antisémites en devenant commissaire général aux questions juives sous le régime de Vichy. Au-delà de l'incroyable sensation de liberté et de joie que ressentent des milliers d'ouvriers pendant ces semaines si particulières, c'est une véritable colère qui explique en réalité la propagation du mouvement à tous les secteurs de l'économie comme son durcissement au fil des jours. Il faut dire aussi que s'il y avait la liesse, s'il y avait cette atmosphère qui a fait de ces rêves une véritable fête populaire, il y avait aussi le côté sérieux. Léon Blum lui-même déclare qu'il n'est pas pour l'occupation des usines. Mais s'il n'y a pas de mesure sociale, on peut craindre le pire. Lorsque Léon Blum se présente le 6 juin 1936 devant la Chambre des députés pour son investiture, il est parfaitement conscient qu'il se doit d'apporter des réponses concrètes aux exigences des grévistes. Cette mobilisation des ouvriers va lui permettre d'imposer une accélération sans précédent de l'histoire sociale française. Immédiatement, Léon Blum s'engage bien au-delà du timide programme du Front populaire. Il propose de réduire le temps de travail de 48 à 40 heures par semaine, comme le réclame la Confédération Générale du Travail - CGT - désormais réunifiée. Léon Blum promet aussi d'accorder 2 semaines de congés payés à tous les salariés du pays. Puis, dès le lendemain, le 7 juin 1936, il imagine un processus de négociation inédit qui continue encore aujourd'hui de guider l'action gouvernementale. À peine investi, Léon Blum rencontre les représentants de la CGT et ceux du patronat pour négocier la sortie de grève. Léon Blum reçoit les partenaires sociaux, on dirait aujourd'hui, mais c'est lui qui invente les partenaires sociaux, de fait, parce que ça n'existait pas jusqu'alors. Lorsque Léon Blum réunit syndicats et patronats, il y a 90 ans, dans la soirée du 07 juin 1936, un accord est finalisé en quelques heures. En une nuit, le gouvernement décide de changer la vie des ouvriers. Le patronat, paniqué par le blocage des usines, était prêt à toutes les concessions pour sortir de la crise. C'est la première fois que l'on voit un chef du gouvernement prendre position en faveur des grévistes contre les patrons. Ça ne s'est jamais vu jusque-là. Les salaires seront augmentés de 15%. Et ce qui est révolutionnaire pour l'époque, les ouvriers auront droit à l'action syndicale dans les entreprises ! Des DP - Délégués du Personnel - seront élus par les salariés et des contrats collectifs, que l'on appellera bientôt des conventions collectives, seront négociés dans toutes les branches et appliqués à tous les salariés. Les ouvriers sont persuadés que même si l'extrême droite met encore des obstacles sur leur route, ils sauront triompher à nouveau. Les ouvriers payés 2 semaines à ne rien faire a été mal perçu par l'Église car, selon elle, cela va les inciter à la paresse et au péché. ◗

Léon Blum blessé, chez lui, après son agression antisémite du 13 février 1936. Quelques semaines avant d'être nommé au gouvernement, Blum est reconnu dans la rue et roué de coups par des militants de l'Action française. Plusieurs fois dans son journal, Maurras avait ouvertement appelé à son assassinat. Marine Le Pen a salué, en 2016, Maurras comme un « penseur politique de premier rang ».

Beurgeois.Gentleman@gmail.com

Retrouver les anciens épisodes en version électronique sur notre site web www.lecanardlibere.com

Création d'entreprises

Plus de 60 900 nouvelles immatriculations à fin juillet

La dynamique entrepreneuriale se poursuit au Maroc. Au terme des sept premiers mois de 2026, 60 908 nouvelles entreprises ont été immatriculées au registre du commerce, selon les données de l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC). Les personnes morales représentent les trois quarts de ces créations, avec 45 898 immatriculations, contre 15 010 pour les personnes physiques, soit respectivement 75 % et 25 % du total. Du côté des formes juridiques, la SARL à associé unique (SARL AU) confirme sa domination auprès des créateurs d'entreprises, avec 65 % des immatriculations de personnes morales. La SARL arrive en deuxième position avec 33,9 %. La répartition géographique confirme le poids économique des principaux pôles urbains. Casablanca-Settat concentre à elle seule 39,3 % des créations d'entreprises personnes morales, loin devant Rabat-Salé-Kénitra (14,5 %), Marrakech-Safi (12,3 %) et Tanger-Tétouan-Al Hoceima (10,8 %). Ces quatre régions totalisent ainsi 76,9% des nouvelles créations de personnes morales à l'échelle nationale, illustrant une concentration toujours forte de l'activité entrepreneuriale dans les grands bassins économiques. Sur le plan sectoriel, le commerce arrive en tête avec 27,22 % des créations, suivi du BTP et des activités immobilières (25,28%) et des services divers (20,03 %). Viennent ensuite le transport (7,63 %) et l'industrie (6,3 %).

Pour les entreprises individuelles, le classement territorial est différent. Tanger-Tétouan-Al Hoceima arrive en tête avec 20,6 % des immatriculations, devant Casablanca-Settat (13,2 %) et Rabat-Salé-Kénitra (10,7 %). Autre indicateur de cette effervescence entrepreneuriale : 77 883 certificats négatifs, correspondant à des demandes de réservation de noms commerciaux, ont été délivrés par l'OMPIC entre janvier et juillet 2026. ◗

Les personnes morales représentent les trois quarts de ces créations.

Côté BASSE-COUR

Sahara marocain Le Conseil de sécurité face à une nouvelle séquence diplomatique

Le dossier du Sahara marocain revient au premier plan du Conseil de sécurité des Nations unies avec l'examen du dernier rapport du Secrétaire général, António Guterres, sur la situation dans le territoire. Présenté le 1er octobre, ce rapport intervient à quelques semaines d'une échéance importante : le 31 octobre 2026, date d'expiration du mandat de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO). Le Conseil de sécurité doit ainsi se prononcer à la fois sur l'évolution du processus politique et sur l'avenir de la mission onusienne. Une séance de consultations consacrée à la MINURSO est prévue le 7 octobre, avec notamment les exposés attendus de l'Envoyé personnel du Secrétaire général, Staffan de Mistura, et du chef de la MINURSO, Alexander Ivanko.

António Guterres, secrétaire général de l'ONU.

Au cœur de cette nouvelle séquence figure la résolution 2797, adoptée en octobre 2025, qui avait prolongé le mandat de la MINURSO jusqu'au 31 octobre 2026 et demandé au Secrétaire général de procéder à une évaluation stratégique de l'avenir de la mission, en tenant compte des développements du processus politique.

L'enjeu du renouvellement est donc plus large qu'une simple reconduction administrative. Le Conseil doit déterminer si le mandat et les priorités de la MINURSO doivent rester inchangés ou être adaptés à l'évolution du processus politique. Parmi les options évoquées figurent notamment une reconduction pour un an, qui laisserait davantage de temps aux négociations, ou une prolongation plus courte permettant au Conseil de procéder plus rapidement à une nouvelle évaluation.

Sur le plan politique, les Nations unies cherchent à maintenir la dynamique engagée autour des consultations menées par Staffan de Mistura. La résolution 2797 avait appelé les parties à engager des discussions sans conditions préalables, en prenant en considération la proposition marocaine d'autonomie, tout en recherchant une solution politique définitive, mutuellement acceptable et conforme aux paramètres fixés par le Conseil de sécurité. Le dossier reste toutefois marqué par des divergences persistantes entre les parties. Le Maroc défend une solution qui fait l'objet d'un large consensus international fondée sur l'autonomie sous souveraineté marocaine, tandis que le Front Polisario, soutenu par l'Algérie, continue de revendiquer le droit à l'autodétermination. Les derniers échanges diplomatiques n'ont pas encore permis de rapprocher suffisamment les positions. Dans ce contexte, le renouvellement de la MINURSO constitue un rendez-vous diplomatique majeur. Créée en 1991, la mission demeure un dispositif onusien de présence et de suivi sur le terrain. La question qui se pose désormais au Conseil est de savoir comment faire évoluer son mandat pour qu'il accompagne au mieux la nouvelle phase du processus politique, tout en préservant son rôle dans le suivi de la situation sur le terrain. L'exposé de Staffan de Mistura et les consultations du Conseil devraient ainsi permettre de mesurer l'état réel des efforts diplomatiques avant la décision sur la MINURSO. Le renouvellement du mandat pourrait constituer un indicateur important de la manière dont le Conseil entend articuler, à ce stade, le maintien de la mission sur le terrain et l'accélération du processus politique. ◗

Mise à niveau de Derb Ghallef

Un chantier d'envergure

Moderniser Derb Ghallef sans effacer Derb Ghallef : toute l'équation du projet est là. Car la célèbre joutia de Casablanca n'est pas qu'un espace foncier de 54.000 m². Depuis des décennies, elle fait office de galerie marchande populaire dont l'activité fait vivre directement ou indirectement des centaines de familles. Le nouveau plan d'aménagement du Maârif, officiellement approuvé par décret et publié au Bulletin officiel du 1er octobre 2026, ouvre désormais la voie à sa restructuration. Le document, qui vaut également déclaration d'utilité publique, fournit le cadre juridique nécessaire aux acquisitions foncières liées aux équipements et infrastructures prévus. Le changement est important. L'ancien plan prévoyait pour le site une vocation immobilière pouvant aller jusqu'à R+6, avec des commerces en rez-de-chaussée. Le nouveau schéma privilégie au contraire une opération de rénovation urbaine sur place, avec le maintien de la vocation commerciale de Derb Ghallef. La future organisation doit intégrer un parking, une mosquée, des espaces verts, des équipements sanitaires ainsi qu'un espace dédié à l'artisanat traditionnel. L'objectif affiché par les responsables locaux est de moderniser les infrastructures sans transformer la joutia en un simple centre commercial déconnecté de son identité. Le président de l'arrondissement du Maârif, Abdessadeq Mourchid, a également indiqué que la configuration envisagée tient compte de la nature des activités exercées sur place et ne devrait pas conduire à des constructions dépassant deux niveaux.

La future organisation doit intégrer un parking, une mosquée, des espaces verts, des équipements sanitaires ainsi qu'un espace dédié à l'artisanat traditionnel.

Le vrai chantier sera social

La déclaration d'utilité publique ne signifie pas, à elle seule, le déplacement des habitants ou des commerçants. Le principe annoncé reste celui d'une rénovation sur site, mais les modalités concrètes devront encore être précisées : maîtrise du foncier, maintien des activités, acquisitions et, le cas échéant, indemnisations. C'est là que se jouera une bonne partie de la réussite du projet. Comment moderniser sans mettre à l'arrêt un tissu commercial qui fait vivre des centaines de familles ? La réponse envisagée passe notamment par des travaux réalisés par phases, afin de limiter les interruptions d'activité. Le défi est de taille compte tenu des transformations prévues de la voirie : certaines voies pourraient atteindre 30 mètres de largeur, voire 50 mètres à proximité du croisement Abdelmoumen-Anoual. Une nouvelle liaison d'environ 20 mètres doit également relier la rue Bachir Laalej au boulevard Anoual.

Un Maârif appelé à se densifier

Derb Ghallef n'est cependant qu'une pièce d'un chantier urbain beaucoup plus vaste. Le nouveau plan autorise une densification de plusieurs secteurs : jusqu'à R+3 dans d'anciennes zones de villas à Franceville, R+5 à R+9 le long d'Abdelmoumen et R+10 sur une friche du boulevard Brahim Roudani, avec des hauteurs pouvant atteindre R+12 pour certains projets hôteliers.

À Bachkou, le projet Oasis City doit transformer près de dix hectares avec des immeubles pouvant atteindre R+14, un hôtel de 500 chambres, des commerces, des bureaux et des équipements. Le site du CHU Ibn Rochd est, pour sa part, appelé à devenir une cité de la santé sur quelque 56 hectares.

Le plan est donc appelé à remodeler durablement le visage du Maârif. Mais c'est à Derb Ghallef que la transformation sera probablement la plus sensible, parce qu'elle touche à la fois au foncier, au commerce et à une partie de l'histoire populaire de Casablanca.

Du plan au terrain

Le document a suivi un long parcours administratif : examen technique en avril 2025, enquête publique entre septembre et octobre, consultations des conseils élus, puis examen des réclamations en mars 2026. Son approbation constitue l'aboutissement de cette procédure et marque désormais le passage à la phase opérationnelle.

Pour les commerçants comme pour les habitants, c'est surtout le début du véritable test. Car moderniser une ville est relativement simple sur une carte. Moderniser Derb Ghallef sans interrompre son activité ni casser son identité et les équilibres économiques qui se sont construits autour de lui sera une autre affaire.

Le défi ne sera donc pas seulement de construire un nouveau Derb Ghallef, mais de faire en sorte que celui-ci reste, malgré les grues et le béton, Derb Ghallef. ◗

Le Maigret du CANARD

Formation du gouvernement

Le RNI dehors, la Koutla ressuscitée, le MP courtisé

JAMIL MANAR

Nizar Baraka, Driss Lachgar, Nabil Benabdallah et Mohamed Ouzzine.

La formation du prochain gouvernement entre dans sa phase décisive. Après les élections du 23 septembre, les partis ont commencé à lever progressivement le voile sur leurs intentions. Conseils nationaux, comités centraux, bureaux politiques : les instances internes se réunissent et donnent mandat à leurs dirigeants pour négocier les conditions de leur participation avec la cheffe du gouvernement, Fatima Ezzahra El Mansouri.

Mais si les grandes manœuvres ont commencé, l'équation n'est pas encore entièrement résolue. Les instances dirigeantes du RNI, de l'Istiqlal, du Mouvement populaire et du PPS ont été les premières à donner leur feu vert.

Reste l'USFP, dont le Conseil national devrait se prononcer le samedi 10 octobre. C'est probablement de cette décision que dépendra en grande partie la physionomie de la future majorité.

Le RNI dit oui, mais le PAM hésite

Le RNI a été le premier à dégainer en affichant sa disponibilité à gouverner avec le PAM, et a confié à son président, Mohamed Chaouki, la gestion des modalités de cette participation. Mais cette main tendue se heurte à une difficulté politique majeure : lors du Conseil national du PAM, réuni le samedi 3 octobre, des voix se sont élevées contre la reconduction de l'alliance avec le RNI qui avait conduit le précédent gouvernement.

La cheffe du gouvernement désignée et coordinatrice nationale du parti, Fatima Ezzahra El Mansouri, semble avoir accueilli favorablement les réserves des siens. À ceux qui réclamaient une rupture avec le RNI, elle a répondu, selon le compte rendu de la réunion : « J'ai entendu votre message. »

De son côté, l'Istiqlal a donné mandat à son secrétaire général, Nizar Baraka, pour conduire les négociations relatives à sa participation au prochain gouvernement. Le parti a également conditionné cette participation à la prise en compte de ses engagements électoraux dans le futur programme gouvernemental. L'Istiqlal se prépare à négocier, mais entend convertir son poids électoral en contenu programmatique et en responsabilités gouvernementales.

Avec ses 65 députés, le parti est en effet une pièce importante de toute majorité autour du PAM.

Le Mouvement populaire a suivi une logique comparable. Son Conseil national a mandaté son secrétaire général, Mohamed Ouzzine, pour poursuivre les concertations et arrêter la position du parti sur sa participation au gouvernement. Formation historique, le MP avait déjà fait savoir qu'une éventuelle participation devrait tenir compte de son programme politique ainsi que de son poids politique et de son expérience.

Le Comité central du PPS, réuni le mardi 6 octobre, a mandaté à l'unanimité le bureau politique pour gérer la prochaine étape des consultations gouvernementales.

Le parti a posé des conditions politiques et programmatiques, notamment en matière de questions sociales et économiques, de jeunesse, d'emploi, de lutte contre les inégalités sociales et territoriales, d'amélioration du pouvoir d'achat et de consolidation du choix démocratique.

Mais le mouvement engagé par le PPS ouvre clairement la voie à une éventuelle participation. Les discussions avec Fatima Ezzahra El Mansouri auraient fait apparaître plusieurs convergences, notamment sur les priorités socio-économiques.

Pour sa part, l'USFP a fini par clarifier sa position. Après deux tours de discussions avec Fatima Ezzahra El Mansouri, le bureau politique s'est prononcé en faveur d'une participation au gouvernement. Cette orientation doit toutefois être soumise au Conseil national, prévu le samedi 10 octobre, où le courant participationniste est majoritaire.

Les consultations engagées depuis ont donné du grain à moudre à ceux qui, au sein du PAM, ne souhaitaient pas une simple reconduction de la majorité sortante. L'idée d'un « gouvernement politique », construit autour du PAM et des trois composantes historiques de la Koutla (Istiqlal, USFP et PPS), s'est progressivement imposée dans les discussions. Or, la Koutla n'est pas née d'hier. La Koutla démocratique a été créée en 1992 autour de l'USFP, de l'Istiqlal, du PPS et de l'OADP. Après le retrait de cette dernière formation, le trio Istiqlal-USFP-PPS en est devenu le noyau historique.

Cette alliance a accompagné le long cheminement vers l'alternance, jusqu'à l'arrivée de feu Abderrahmane Youssoufi à la tête du gouvernement en 1998.

La Koutla appartient donc à une autre époque : celle des grandes familles politiques, des clivages idéologiques assumés et d'un paysage partisan où les trajectoires historiques pesaient lourd dans les équilibres gouvernementaux. La voir ressurgir en 2026 autour du PAM a quelque chose d'anachronique.

Le parti né dans les années 2000 pour contribuer à la rénovation du paysage politique pourrait ainsi gouverner avec trois des formations les plus anciennes de la scène partisane marocaine. Autrement dit : le nouveau venu invite les anciens à sa table pour écrire une nouvelle page de l'histoire politique nationale. ◗

Le Maigret du CANARD

Formation du gouvernement

Le casse-tête avant le casting

Le nouveau gouvernement ne sera pas prêt avant l'ouverture de la première session de la nouvelle législature qui s'ouvre ce vendredi 9 octobre, conformément à l'article 65 de la Constitution. Voici pourquoi.

JAMIL MANAR

La cheffe de gouvernement désignée, Fatima Ezzahra El Mansouri.

Les tractations étant comme toujours difficiles et complexes avec plusieurs rounds, phase et conciliabules, il était évident dès le début qu'elles de poursuivront au-delà de cette date avec les partis retenus pour faire partie du futur exécutif. Celui-ci ne verra certainement pas le jour avant la fin du mois d'octobre.

Après les élections, il fallait d'abord compter les sièges, sonder les partenaires, tester les convergences et dessiner une coalition. Cette première étape n'est pas encore totalement verrouillée, même si une architecture autour du PAM, de l'Istiqlal, de l'USFP, du PPS et éventuellement du MP tient actuellement la corde.

Mais une fois la liste des partenaires arrêtée, le plus dur commence : faire rentrer tout ce beau monde dans un gouvernement qui tienne debout. La première bataille porte sur l'architecture gouvernementale.

Combien de ministères ? Lesquels ? Quels grands pôles ? Quels ministères de plein exercice ? Quels ministres délégués ? Quels secrétariats d'État ? Et surtout : qui obtient quoi? Car chaque parti ne négocie pas seulement une participation. Il négocie aussi son poids dans le gouvernement. L'Istiqlal, l'USFP, le PPS et les autres éventuels partenaires notamment le MP voudront naturellement que leur représentation corresponde à leur poids parlementaire, mais aussi à leur importance politique et à leurs ambitions. Le PAM, parti vainqueur et formation de la cheffe du gouvernement, cherchera évidemment à conserver la maîtrise des départements ministériels considérés comme stratégique comme les Finances, l'Agriculture qui sont au cœur du pouvoir d'achat sur lequel le PAM est très attendu.

Autrement dit, avant même de parler des noms, il faudra se mettre d'accord sur les postes disponibles. La Justice, l'Équipement, l'Énergie, la Santé, l'Éducation nationale, l'Enseignement supérieur, l'Industrie, le Transport, la Pêche maritime, … chacun de ces départements possède son poids politique, économique ou social, étant entendu que, les ministres de souveraineté que sont l'Intérieur, les Affaires islamiques et le ministre des Affaires étrangères, sont exclues de la négociation. La politique des coalitions a ses règles non écrites : chacun arrive avec ses revendications, ses priorités et, accessoirement, sa liste de départements convoités. Et c'est souvent au stade de l'affectation des portefeuilles que les premiers grincements de dents surgissent.

Une fois un conesnsus dégagé sur la répartition des postes entre partenaires, place aux listes des ministrables. Ce qui est une autre paire de manches. Dans chaque formation, les prétendants ne manquent généralement pas puisque tout le monde veut devenir ministre ! Les anciens ministres estiment que leur expérience plaide pour leur retour. Les nouveaux élus considèrent que leur victoire électorale les qualifie à entrer au gouvernement. Les dirigeants historiques rappellent leurs états de service. Et chacun possède naturellement le meilleur CV du Royaume. Le problème est que les places sont limités.

C'est ainsi que commencent les psychodrames internes : celui qui pensait avoir son ministère découvre par la bande que le parti lui préfère un autre ; celui qui se croyait incontournable apprend qu'il n'est plus dans la short-list ; celui qui n'était même pas candidat au départ se retrouve soudain propulsé dans la course. Une fois les listes établies par les partis et transmises à la cheffe du gouvernement, commence un nouveau processus. Les noms proposés doivent encore faire l'objet des arbitrages et de la validation royale, conformément a la Constitution qui stipule dans l'article 47 que le Roi nomme les membres du gouvernement sur proposition du chef du gouvernement. Ce qui signifie, très concrètement, que proposer un nom ne signifie pas qu'il sera retenu. Certains profils peuvent être validés. D'autres peuvent ne pas l'être. Il faut alors revenir avec de nouvelles propositions. Un nom sort, un autre entre. Un profil est proposé, puis écarté. Tel parti est invité à revoir sa copie. Un ministère change de titulaire. Et parfois, il faut reprendre tout le puzzle parce qu'un déplacement en entraîne deux ou trois autres. D'où ces allers-retours, forcément discrets, entre le Palais et la cheffe du gouvernement désignée, jusqu'à parvenir à une équipe susceptible de recevoir l'aval des deux parties. Le gouvernement n'est donc pas seulement un casting politique : c'est un Rubik's Cube institutionnel.

Dans cet exercice délicat, il serait étonnant que l'on puisse se passer de ce qui est devenu une tradition bien marocaine : les fameux techno, ces personnalités qui n'ont jamais mis les pieds dans un parti politique mais que l'on repeint aux couleurs d'une formation en raison de sa compétence et de son expertise.

Ce n'est pas forcément une mauvaise chose : dans un gouvernement confronté à des dossiers complexes, l'expertise est un critère aussi important que l'appartenance partisane.

Mais la pratique a son revers. Lorsqu'un technocrate est parachuté et opportunément « repeint » aux couleurs d'un parti pour pouvoir entrer au gouvernement, elle provoque des frustrations parmi les militants maison. Ceux-ci ont parfois passé des années à labourer le terrain, à défendre la formation dans les campagnes électorales et à attendre, patiemment, leur tour de récompense. Voir débarquer un profil sans passé partisan, fraîchement estampillé du logo de la maison, pour décrocher le portefeuille tant convoité est de nature à refroidir les ardeurs des troupes. Fatima Zahra El Mansouri devra réussir un exercice particulièrement périlleux : satisfaire ses partenaires sans les laisser s'emparer du gâteau, intégrer des compétences sans perturber les équilibres politiques, proposer des noms susceptibles d'être validés et, surtout, construire une équipe qui ressemble à une équipe de travail plutôt qu'à une somme de profils. ◗

Le Maigret du CANARD

Le Maroc va-t-il former un gouvernement libéral ?

Et si les urnes du 23 septembre avaient ouvert une perspective sur un gouvernement d'extraction libérale et centriste? Au-delà de l'arithmétique parlementaire et des jeux d'alliances, cette analyse met en lumière une recomposition profonde du paysage parlementaire et pose une question essentielle : la prochaine majorité saura-t-elle transformer une addition de sièges en véritable cohérence politique ? Une lecture intéressante qui mérite d'être versée au débat.

ADIL ABDEL AATI *

Les élections législatives marocaines du 23 septembre 2026 ont redessiné les rapports de force au Parlement. Au-delà du classement des partis, leurs résultats posent une question plus large : quelle majorité politique peut désormais traduire le nouveau paysage électoral en projet gouvernemental cohérent ? Le Parti de l'Authenticité et de la Modernité (PAM) est arrivé en tête avec 97 sièges sur 395, devant le Rassemblement national des indépendants (RNI), qui en a obtenu 66, et le Parti de l'Istiqlal, avec 65 sièges. Le Parti de la justice et du développement (PJD) arrive en quatrième position avec 54 sièges. La comparaison avec 2021 est particulièrement instructive. Le PAM est passé de 87 à 97 sièges, gagnant dix députés et prenant la première place à la Chambre des représentants. À l'inverse, le RNI, qui comptait 102 sièges, n'en conserve que 66, soit une perte de 36. L'Istiqlal recule pour sa part de 81 à 65 sièges, abandonnant 16 sièges. À eux deux, ces derniers ont donc perdu 52 sièges, tandis que le PAM en a gagné dix. Ces chiffres traduisent un déplacement significatif du centre de gravité de l'ancienne majorité gouvernementale.

La montée d'un espace libéral et centriste

L'évolution devient encore plus intéressante lorsque l'on dépasse le cas du PAM pour considérer un ensemble de formations que l'on peut, à des fins d'analyse, situer dans un espace centriste, libéral et favorable à une économie ouverte. Le PAM, membre de l'Internationale libérale depuis 2024, dispose de 97 sièges. Il faut y ajouter les 29 sièges du Mouvement populaire (MP), les 17 de l'Union constitutionnelle (UC) et les 8 du Mouvement démocratique et social (MDS). Ensemble, ces quatre formations totalisent 151 sièges. En 2021, elles en détenaient 138 : 87 pour le PAM, 28 pour le MP, 18 pour l'UC et 5 pour le MDS. Leur progression cumulée est donc de 13 sièges. Il ne faut évidemment pas transformer cette addition arithmétique en bloc politique homogène. Ces partis ont des histoires, des cultures et des sensibilités différentes. Mais ils occupent, à des degrés divers, un espace politique qui se situe davantage au centre et du côté de l'économie de marché que celui des formations de gauche. Le scrutin de 2026 livre ainsi un message qui ne se résume pas à une simple alternance entre partis. Il combine plusieurs évolutions : le renforcement du PAM et, plus largement, de l'espace centriste, le recul de plusieurs composantes de l'ancienne majorité et le spectaculaire retour du PJD, passé de 13 sièges en 2021 à 54.
La lecture du scrutin est donc nécessairement plurielle. Mais une donnée ressort : le centre politique dispose désormais d'un poids parlementaire suffisamment important pour rendre crédible l'hypothèse d'une coalition structurée autour de lui.

Une majorité libérale est-elle arithmétiquement possible ?

C'est ici que se pose la question d'un éventuel gouvernement à dominante libérale et centriste. Aux 151 sièges du PAM, du MP, de l'UC et du MDS pourraient s'ajouter les 65 sièges de l'Istiqlal. Le total atteindrait alors 216 sièges, soit 18 de plus que le seuil de la majorité absolue fixé à 198 sièges. Sur le papier, la majorité existe donc. Mais une majorité parlementaire n'est pas nécessairement une majorité politique. L'enjeu serait de savoir si ces formations peuvent s'entendre sur un contrat gouvernemental suffisamment cohérent pour dépasser la simple addition des sièges. La question n'est pas de savoir si leurs idéologies sont identiques — elles ne le sont pas — mais si elles peuvent converger sur un nombre limité de priorités : croissance, investissement, initiative privée, compétitivité, réforme administrative, justice sociale, développement territorial et amélioration des services publics. C'est à cette condition que l'arithmétique pourrait se transformer en véritable projet politique.

L'Istiqlal, la pièce maîtresse ?

L'Istiqlal n'est pas, au sens strict, un parti libéral. Son histoire est profondément liée au nationalisme marocain et il conserve une culture politique et sociale spécifique. Pour autant, son positionnement ne l'empêche pas de partager avec les formations centristes certaines convergences, notamment sur les questions économiques et le développement. Avec ses 65 députés, le parti constitue surtout une pièce déterminante de toute équation majoritaire ne reposant pas sur le RNI. Son intégration à une coalition élargie ne serait donc pas seulement une opération de comptabilité parlementaire. Elle pourrait donner à celle-ci une assise historique et nationale plus large, en associant le poids électoral du PAM à l'enracinement politique de l'Istiqlal et à la présence territoriale des autres formations. On pourrait alors parler d'un nouveau « bloc historique », à condition que l'expression ne masque pas les différences entre ses composantes. La véritable nouveauté résiderait moins dans leur proximité idéologique que dans leur capacité à se retrouver autour d'un programme commun.

Le RNI peut-il revenir au gouvernement ?

L'équation est plus délicate concernant le RNI.
Premier parti en 2021 avec 102 sièges, il termine deuxième en 2026 avec 66 députés. Sa perte de 36 sièges est la plus importante enregistrée parmi les principales formations de l'ancienne majorité. Cela ne signifie évidemment pas qu'une participation du RNI au prochain gouvernement serait politiquement illégitime. Dans un système parlementaire pluraliste, un parti qui arrive deuxième peut parfaitement participer à une coalition. Mais la question mérite d'être posée sous un autre angle : quelle place accorder à un parti dont la représentation parlementaire a fortement diminué, alors que d'autres formations ont progressé ou conservé une influence significative ? Le prochain gouvernement devra nécessairement tenir compte de ce nouveau rapport de forces. Reproduire à l'identique les équilibres de la précédente majorité ne correspondrait pas mécaniquement à la nouvelle configuration issue des urnes. L'enjeu est donc moins de savoir si le RNI peut entrer au gouvernement que de déterminer quelle place il pourrait y occuper dans une coalition qui prétendrait traduire le nouvel équilibre parlementaire.

La gauche dans la coalition : cohérence ou dispersion ?

La même question se pose, dans une autre mesure, pour l'Union socialiste des forces populaires (USFP) et le Parti du progrès et du socialisme (PPS). L'USFP est passé de 34 à 26 sièges et le PPS de 22 à 19. Les deux formations ont donc perdu ensemble 11 sièges depuis 2021. Leur participation à un gouvernement reste parfaitement compatible avec les mécanismes d'une démocratie parlementaire. Mais elle soulèverait une question de cohérence si la nouvelle majorité entendait afficher une orientation clairement centriste et libérale sur le plan économique.
Les divergences pourraient notamment porter sur le rôle de l'État dans l'économie, la place du secteur privé, les dépenses publiques, les politiques sociales et les mécanismes de redistribution. Une coalition trop large pourrait certes garantir une majorité confortable, mais au prix d'un programme plus composite et de négociations permanentes entre sensibilités différentes. Or la stabilité d'un gouvernement ne dépend pas seulement du nombre de députés qui le soutiennent : elle repose aussi sur la capacité de ses composantes à défendre une même feuille de route.

La cohérence programmatique plutôt que l'arithmétique

C'est probablement là que se situe le véritable enjeu de la formation du prochain gouvernement.
Une majorité parlementaire peut être construite en additionnant des partis. Une majorité politique durable suppose davantage : des priorités communes, des arbitrages acceptés par tous et une répartition des responsabilités compatible avec le poids électoral de chacun.

Le Maigret du CANARD

Dans cette perspective, une coalition réunissant le PAM, l'Istiqlal, le Mouvement populaire, l'Union constitutionnelle et le Mouvement démocratique et social disposerait d'une majorité de 216 sièges. Elle associerait le premier parti du Parlement à plusieurs formations historiquement enracinées et couvrirait une large partie du spectre centriste. Mais cette configuration ne deviendrait politiquement significative que si ses composantes parvenaient à s'accorder sur un programme gouvernemental resserré. Il ne s'agirait pas de gommer leurs différences, mais de les contenir dans un cadre programmatique clair. Le gouvernement aurait tout intérêt à éviter le catalogue de promesses et à concentrer son action sur quelques priorités lisibles : pouvoir d'achat, emploi, investissement, compétitivité, réforme de l'administration, santé, éducation et réduction des disparités territoriales.

Ce que disent les urnes

Les élections de 2026 n'ont donné à aucun parti un mandat absolu. Elles ont en revanche profondément modifié les rapports de force. Le PAM devient la première force parlementaire. Le groupe constitué du PAM, du MP, de l'UC et du MDS passe de 138 à 151 sièges. Le RNI et l'Istiqlal perdent ensemble 52 sièges par rapport à 2021. L'USFP et le PPS en abandonnent 11. Dans le même temps, le PJD réalise un spectaculaire retour au Parlement. Il serait donc réducteur de parler d'un simple virage libéral. Le scrutin révèle plutôt une recomposition complexe : renforcement du centre, recul de plusieurs composantes de l'ancienne majorité et retour significatif d'une force politique à référence islamiste. La question qui se pose désormais n'est donc pas uniquement : qui peut réunir les 198 sièges nécessaires pour gouverner ? Elle est aussi : quelle majorité peut transformer ces 198 sièges ou davantage en une majorité politique cohérente ? C'est toute la différence entre une coalition de circonstance et une coalition de gouvernement.

Vers une nouvelle phase politique ?

Les résultats électoraux ne permettent évidemment pas de préjuger de la composition définitive du prochain gouvernement. Celle-ci dépendra des consultations, des négociations politiques et des arbitrages institutionnels. Ils permettent toutefois de constater une chose : le Parlement issu du scrutin du 23 septembre offre une possibilité réelle de construire une majorité à dominante centriste, avec une composante libérale assumée sur le plan économique. L'hypothèse d'un « gouvernement libéral » au Maroc peut donc être considérée comme une question analytique légitime, non pas parce qu'elle présupposerait que tel devrait être le résultat, mais parce que les résultats du scrutin ont eux-mêmes ouvert une possibilité réaliste pour une large coalition centriste reposant sur une base libérale — à condition que ses membres potentiels puissent s'accorder sur un programme commun dépassant les calculs partisans étroits et répondant à ce qui peut raisonnablement être compris comme le message adressé par les électeurs marocains le 23 septembre 2026. L'hypothèse d'un « gouvernement libéral » est donc devenue une question politique et analytique légitime. Non pas parce que les urnes auraient donné un mandat explicite en ce sens, mais parce que la nouvelle configuration parlementaire rend cette formule arithmétiquement possible et politiquement envisageable. Reste l'essentiel : transformer l'addition des sièges en cohérence gouvernementale. Car la véritable difficulté ne sera peut-être pas de trouver 198 députés pour gouverner. Elle sera de trouver suffisamment de convergences pour gouverner ensemble. ◗

*** Secrétaire général adjoint, Alliance démocratique africaine pour la liberté et le progrès**

Mouvement Populaire

La course aux portefeuilles est lancée

Rim Chabat, fille du fameux Hamid Chabat...

Au sein des partis pressentis pour rejoindre la future coalition gouvernementale, la course aux portefeuilles ministériels paraît déjà engagée. Il en va ainsi au Mouvement populaire (MP), où les prétendants à la fonction ministérielle se font connaître auprès du secrétaire général, Mohamed Ouzzine, en mettant en avant leurs états de service. Parmi les prétendants déclarés figurent RIM Chabat, Hicham Rahil et Abdenbi El Aydoudi. Chacun s'estime en possession des qualités requises pour faire partie du prochain exécutif. Dans cette compétition déjà âpre, un homme choisit cependant de rester en retrait: Nabil Adel.
L'intéressé ne mène aucune campagne pour décrocher un maroquin et ne revendique aucun portefeuille. Cette discrétion tranche avec l'effervescence qui accompagne d'ordinaire les périodes de formation gouvernementale. Nabil Adel appartient à une catégorie encore relativement peu représentée dans les partis marocains : celle des responsables dont la carrière s'est construite à la croisée de l'entreprise, de l'université, du conseil et des institutions publiques, avant un engagement direct en politique. Après l'Université Hassan II, il poursuit ses études à HEC Paris, où il achève son Master en tête de promotion, puis rejoint l'ISCAE, où il obtient un doctorat en finance en deux ans et demi. Professeur-chercheur en économie et finance à ESCA School of Management, il a auparavant occupé des fonctions de direction dans le secteur financier au Maroc et en Afrique. Il a également exercé dans le conseil auprès de responsables politiques africains, de dirigeants de grandes entreprises et de fonds d'investissement. À ce parcours s'ajoute une expérience institutionnelle notable : il a été conseiller spécial du président de la Chambre des représentants, fonction qui l'a placé au contact direct des institutions, du travail parlementaire et de la décision publique.

De l'expertise à la politique

Auteur d'une dizaine d'ouvrages, Nabil Adel mène des recherches en finance, en économie et en politiques publiques. Il a signé plusieurs articles dans des revues internationales indexées et travaille notamment sur la performance bancaire et assurantielle, le risque géopolitique, l'inclusion financière et les déterminants de la performance économique. Il intervient également régulièrement dans les médias nationaux sur les questions d'économie, d'emploi, de finance, de politiques publiques et de géopolitique. Mais c'est son implication dans la préparation du programme électoral du Mouvement populaire pour les élections de 2026 qui marque une étape supplémentaire dans son engagement politique.
Membre du Conseil national du MP et vice-président de l'Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Afrique, il a contribué au cadrage économique du programme du parti, au chiffrage des mesures proposées ainsi qu'à l'examen de leurs modalités de financement. Une contribution qui l'a conduit à passer de l'analyse des politiques publiques à leur formulation concrète, avec les arbitrages, les coûts et les exigences de faisabilité que cela suppose.
Cette combinaison de compétences et cette diversité d'expériences lui confèrent un avantage certain pour un éventuel destin politique. Si une nomination devait intervenir, les départements liés à l'économie et aux finances, à l'investissement, à l'industrie ou à la réforme économique correspondraient naturellement à son domaine d'expertise. L'intéressé, toutefois, ne revendique aucun portefeuille. Une discrétion nourrie par la pudeur, qui tient aussi à son tempérament et à sa conception de l'engagement politique.
C'est probablement le principal élément qui distingue Nabil Adel des responsables politiques ayant déjà occupé plusieurs fonctions électives ou gouvernementales. Sa carrière partisane demeure récente, même si son activité auprès des institutions et des décideurs publics l'a depuis longtemps placé au contact de la décision politique. Dans un parti comme le MP, où l'ancrage territorial, l'ancienneté militante et les équilibres internes pèseront nécessairement dans les arbitrages, cette donnée compte. Mais les gouvernements sont également confrontés à des dossiers de plus en plus techniques: financement de l'économie, investissement, compétitivité industrielle, emploi, réforme administrative ou encore intégration du Maroc dans les chaînes de valeur africaines et internationales.
Sur ces sujets, l'articulation entre connaissance académique, expérience du secteur privé et pratique des institutions peut constituer un atout de taille. Reste à savoir ce que privilégieront les futurs arbitrages gouvernementaux : l'expérience politique accumulée, les équilibres partisans et les fidélités ou la recherche de compétences techniques capables de porter des dossiers complexes. Au-delà des ambitions personnelles et de la course aux portefeuilles , l'enjeu devrait surtout être celui du service du pays : mettre au gouvernement les femmes et les hommes les plus à même de transformer leurs compétences, leur expérience et leur engagement en résultats concrets au bénéfice de l'économie, des institutions et des citoyens. ◗

Le Maigret du CANARD

Service public

À Bouskoura, l'eau coupée sans prévenir… et l'info au fond du tuyau

À Bouskoura, l'eau potable a pris ses aises : elle disparaît sans prévenir. Les habitants, eux, ont droit à la mauvaise nouvelle en direct du robinet. Un robinet qui fait le mort, et une communication qui reste muette. Mardi 6 octobre, la Société régionale multiservices Casablanca-Settat (SRM-CS) a engagé des travaux d'urgence après la détection d'une fuite sur une conduite principale d'alimentation en eau potable, dans le secteur d'Al Baidaa. L'intervention a entraîné une interruption de l'approvisionnement mardi et mercredi dans plusieurs quartiers — Arsat Bouskoura, Al Baidaa, Diar Al Yousr — ainsi que dans les lotissements et zones avoisinantes. Une fuite, passe encore : cela surgit sans crier gare. Mais une coupure qui frappe des centaines, voire des milliers de familles ne devrait pas, elle, se permettre de jouer à l'arlésienne. Un préavis clair, une information anticipée, de quoi remplir quelques seaux: ce n'est pas un service de luxe, c'est le minimum vital d'un service public.

A force de coupures brutales et répétées, nombre de Casablancais en viennent à regretter Lydec.

Car ce qui exaspère les Bouskouris n'est pas seulement l'absence d'eau. C'est l'absence d'information. Pas de préavis suffisant, pas d'anticipation, pas de communication à la hauteur d'un enjeu aussi essentiel. Le robinet est à sec ; la parole publique aussi. La SRM-CS assure avoir mobilisé ses équipes et les moyens nécessaires pour accélérer les réparations et rétablir l'alimentation « dans les meilleurs délais ». Fort bien. Mais dans la gestion d'un réseau d'eau potable, la performance ne se mesure pas uniquement au temps mis à réparer une conduite. Elle se mesure aussi à la capacité de prévenir les usagers. Réparer vite, c'est bien ; informer avant, c'est mieux.

Et à force de coupures brutales et répétées, nombre de Casablancais en viennent à regretter Lydec, l'ancien délégataire français, dont les activités ont été transférées aux sociétés régionales multiservices, censées offrir un meilleur service. Avec une démarche eau nette.

A Bouskoura, on ne réclame pas la lune : juste de l'eau, et un peu de transparence. L'une devrait couler de source ; mais l'autre reste manifestement reste coincée dans les tuyaux. ◗

Le Maigret du CANARD

Istiqlal

Le casse-tête de la « ministrabilité »

AHMED ZOUBAÏR

À l'Istiqlal, le prochain gouvernement ne manque pas de candidats. Il manque de portefeuilles pour les caser tous. Le casse-tête de la « ministrabilité » s'annonce donc redoutable pour Nizar Baraka, sommé d'arbitrer entre ambitions, équilibres internes et ce qui devrait, en principe, primer sur tout : les compétences. En principe, car en politique, le principe a souvent le dos large.

Les prétendants, eux, se bousculent déjà au portillon. Parmi eux, des ministres sortants rêvant de rempiler: Ryad Mezzour à l'Industrie et au Commerce, Abdessamad Kaytouch au Transport et à la Logistique. Nizar Baraka lui-même pourrait entrer dans l'équation s'il ne décroche pas le perchoir auquel son parti prétend. Autrement dit, avant même l'ouverture des vraies négociations, les noms circulent et les calculatrices politiques tournent à plein régime.

La compétition ne s'arrête pas aux sortants. À l'Istiqlal, certains nouveaux visages qui attendent leur tour depuis des années ne cachent pas leurs ambitions. Mohamed Ould Errachid, président de la deuxième Chambre, est de ceux-là. Dans son cas, la question est aussi familiale : Papa Hamdi, membre influent de l'Istiqlal et nabab de Laayoune dont il est le maire, pèse de tout son poids pour que son fils entre au gouvernement. Peu importe, semble-t-il, le portefeuille, pourvu qu'il y en ait un. Si l'ambition se confirme, elle ajoutera une variable supplémentaire — et pas des moindres — aux arbitrages douloureux de Nizar Baraka.

BCP - Securite 2026

Car le secrétaire général de l'Istiqlal doit résoudre une équation complexe : satisfaire les équilibres politiques, ménager les susceptibilités internes, récompenser les fidélités, tenir compte des poids territoriaux et, en même temps, offrir au gouvernement des profils capables de produire des résultats.

C'est précisément là que le cas de Youssef Tazi mérite attention.

Ingénieur des Ponts et Chaussées de formation, entrepreneur accompli, patron d'un groupe du BTP employant quelque 2 000 personnes, Tazi appartient à une espèce devenue rare dans les antichambres politiques : celle des responsables qui ne courent pas après le portefeuille avant même qu'on leur en promette un.

Nizar Baraka face à des arbitrages douloureux.

Son parcours est d'autant plus intéressant qu'il n'est pas un nouveau venu dans l'environnement istiqlalien.

Un militant maison, pur souche, à l'image de son père Abdelhak, figure historique du parti récemment décédé, à rebours de certains profils repeints aux couleurs istiqlaliennes pour siéger au gouvernement.

Youssef Tazi a accompagné le parti et ses ambitions, notamment sur le terrain électoral, en apportant davantage que des mots ou des promesses. Son engagement s'est aussi traduit par des réalisations concrètes, dans l'entreprise comme dans son implication politique.

Et pourtant, l'ex-parlementaire ne se jette pas dans la bataille de la « ministrabilité ». Pas de campagne officieuse, pas de lobbying tapageur, pas de ballet de prétendants devant les portes du pouvoir. Son attitude est plus sobre : si le parti estime que son expérience et ses compétences peuvent être utiles au pays et au gouvernement, il est prêt à servir.

Cette posture peut paraître anachronique à l'heure où certains considèrent la fonction ministérielle comme une fin en soi, quand ce n'est pas comme une récompense. Elle dit pourtant une autre conception de la politique : ne pas réclamer un portefeuille, mais accepter d'en assumer un si l'intérêt général l'exige.

Le problème de Nizar Baraka est précisément là. Composer un gouvernement ne devrait pas être un concours de popularité interne, ni une course au plus influent, au plus pressant ou au mieux connecté. Cela devrait répondre à une question beaucoup plus simple : qui est capable de faire le travail ?

Dans un pays où les attentes sociales montent, où le pouvoir d'achat, l'emploi, les infrastructures, l'industrie et la logistique exigent des réponses urgentes et concrètes, la ministrabilité devrait d'abord se mesurer à la capacité d'agir. À l'Istiqlal, Nizar Baraka devra donc choisir entre deux philosophies. Celle des candidats qui estiment que le gouvernement leur doit une place. Et celle des profils qui estiment que le parti peut, à un moment donné, avoir besoin d'eux. La démarche des uns et des autres pourrait même fournir un bon critère de sélection : ceux qui courent le plus vite vers le fauteuil ne sont pas nécessairement ceux qui sauront le mieux l'occuper.

Devant cette inflation des ambitions ministérielles dans tous les partis, une solution radicale finirait presque par s'imposer : multiplier les intitulés de portefeuilles jusqu'à épuisement des prétendants. On créerait le ministère des Oued et des Montagnes, le secrétariat d'État aux Pistes rurales, le ministère des Taxis et du Transport clandestin, pourquoi pas un haut-commissariat aux Embouteillages et un secrétariat d'État aux Nids-de-poule. À ce rythme, il ne resterait plus qu'à nommer un ministre par problème et un problème par ministre. ◗

Le Maigret du CANARD

Lettre ouverte des Frakchias aux Marocains

« OH LA VACHE! QUELLE GÉNÉROSITÉ… »

Enrichie en mauvaise foi, persillée de sous-entendus et servie à point…nommé.

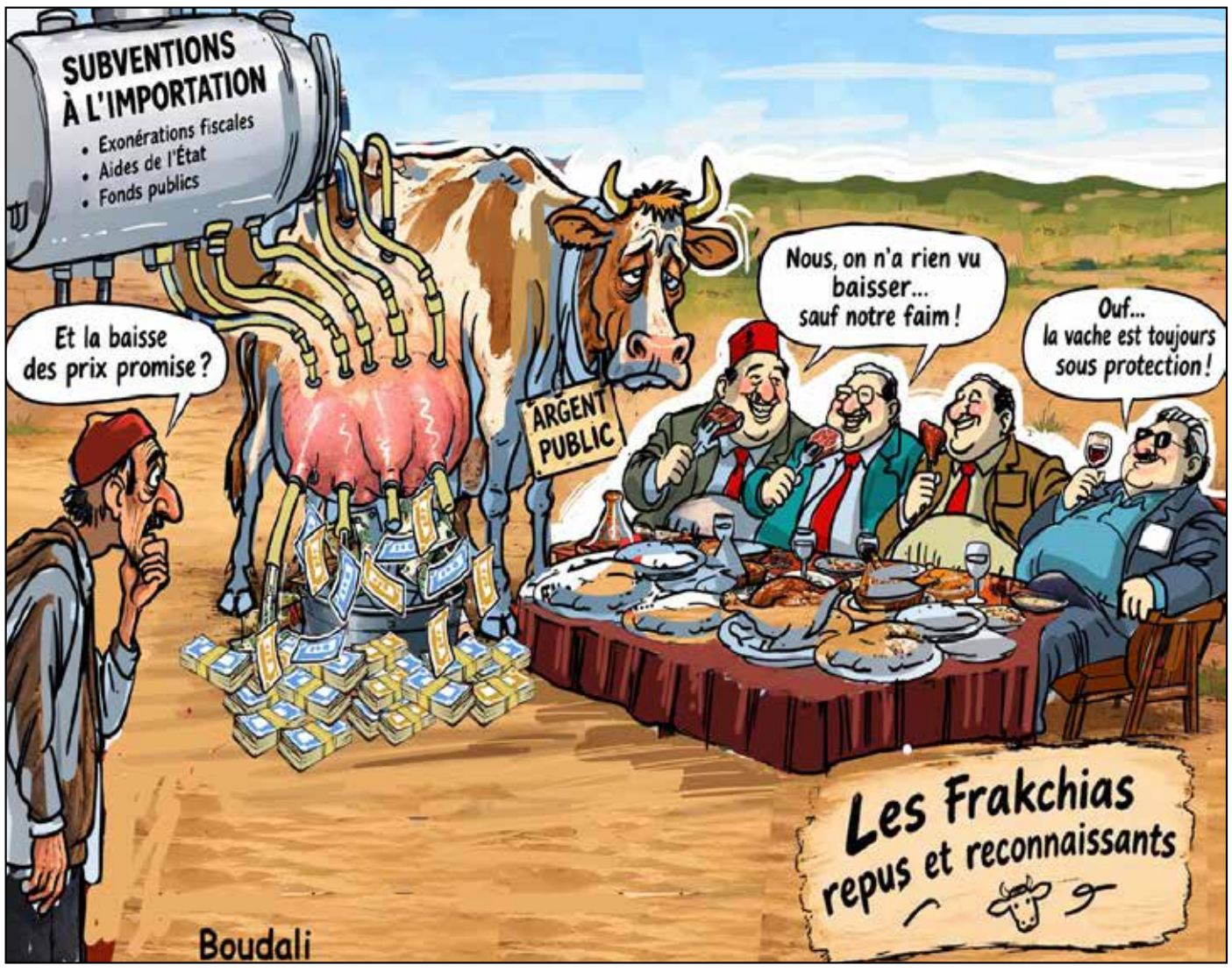

Chers contribuables, chers consommateurs, chers compatriotes saignés à blanc, chers ruminants fiscaux,

Après une longue réflexion — aussi longue qu'une file d'attente à l'abattoir —, nous avons décidé de prendre la plume. Enfin, façon de parler : nous sommes plutôt du genre à prendre le couteau, la marge, la subvention et la tangente. Ne vous méprenez pas : ce n'est pas pour vous demander pardon.

Nous ne sommes pas du genre à chercher la petite bête.

Nous la cherchons plutôt en gros, à l'import, avec facture, tampon et benne frigorifique.

Nous voulons simplement vous remercier.

Merci pour votre générosité.

Merci pour votre argent.

Merci surtout d'avoir accepté de mettre la main à la poche afin que nous puissions mettre la main sur le bétail. Et le butin. Et la subvention. Et l'os à moelle. Et le silence.

Vous avez payé au-delà du supportable, l'État a subventionné, nous avons importé.

Sur le papier, le mécanisme était aussi simple qu'une découpe de boucherie : l'argent public entre, le bétail arrive, le prix de la viande baisse.

Enfin… les deux premiers morceaux sont bien arrivés.

Pour le troisième, on attend encore. Il a dû prendre la clé des champs, direction un pâturage fiscalement non imposable.

Et pendant que vous attendiez la baisse des prix, nous avons continué à vous regarder manger la vache enragée.

Car il faut reconnaître une chose: vous avez beaucoup souffert. Un vrai sacrifice ! Le panier de la ménagère s'est transformé en panier de la bouchère.

Le kilo de viande est devenu un produit de luxe, plus cher que dans certains pays européens.

Et le pauvre consommateur, lui, a fini par se demander s'il devait acheter un gigot ou payer sa facture d'électricité.

Oh la vache !

Nous comprenons votre étonnement. Vous vous demandez où est passée la baisse promise. Nous aussi.

Elle doit être quelque part. Peut-être dans un élevage. Peut-être dans un abattoir. Peut-être coincée entre le prix d'importation et celui affiché chez votre boucher.

Ou peut-être qu'elle a été hachée menu, assaisonnée, puis transformée en steak d'enquête impossible à retrouver. Ne soyons pas mauvaise langue. Soyons mauvaise fourchette.

Nous, les Frakchias, n'avons fait que saisir une opportunité.

Quand l'État ouvre le robinet des subventions, ce serait quand même vache de ne pas en profiter.

Et ce serait vachement bête de ne pas mettre le seau, puis la citerne…

Nous avons donc importé. Avec enthousiasme et patriotisme. Et le sens du devoir aussi.

Surtout le devoir de se faire engraisser.

Après tout, quand la puissance publique lance un appel d'offres, pourquoi refuser de prendre la commande ?

Nous avons pris le taureau par les cornes… et la subvention par la queue.

Il y eut bien quelques voix dissonantes pour demander des explications en nous insultant sur les réseaux sociaux…Puis quelques responsables politiques ont commencé à nous chercher la petite bête.

Certains ont même reconnu que le dispositif d'aide à l'importation avait été mal utilisé.

Le Maigret du CANARD

Nous avons alors commencé à transpirer. Pas longtemps. Car entre-temps, la campagne électorale est passée par là. Le PAM et le RNI se sont livrés à une belle boucherie politique sous le regard des Marocains.On s'est envoyé des piques, des tacles et quelques coups de corne. Nous étions inquiets. Très inquiets.

Puis les élections sont arrivées.

Le PAM a pris la tête. Notre très cher et chéri parti le RNI a perdu hélas sa première place et les privilèges et sans doute les protections qui vont avec.

Et, miracle de la politique marocaine, après avoir passé la campagne à se regarder en chiens de faïence, les deux formations ont sans doute trouvé le moyen de regarder dans la même direction : celle du gouvernement.

Nous avons alors poussé un énorme : « Ouf ! La vache ! »

Mais voilà que le vent tourne… et pas dans le bon sens pour nos étables.

Car il faut vous avouer une chose, chers compatriotes : nous nous faisons de la mauvaise bile. Et croyez-nous, chez les Frakchias, la bile, on connaît — c'est même ce qui donne à nos décisions cette petite amertume si caractéristique.

Il se murmure, dans les couloirs du Parlement comme dans les allées du souk, que la majorité des membres du PAM — le parti qui a donc gagné les élections — auraient exprimé leur désaccord avec la reconduction de l'alliance avec le RNI. Un désaccord. De la majorité. Vous imaginez le tableau ?

Nous qui comptions sur une reconduction tranquille, sur un petit renouvellement de bail entre amis, voilà que les camarades du tracteur commencent à faire de la résistance. Ils ne veulent plus forcément labourer le même champ que nos chers et tendres partenaires d'hier. Certains parlent même de tourner la page. D'autres évoquent carrément une autre charrue.

C'est à n'y plus rien comprendre à la géométrie politique marocaine : on passe des mois à se menacer de mort politique, on se réconcilie sous les ors du gouvernement, et puis à peine les fauteuils sont-ils attribués que la base commence à renâcler.

Nous avons alors commencé à transpirer de nouveau. Mais cette fois, ça n'a pas duré qu'un moment. C'est même devenu une transpiration… de longue durée. Une transpiration de ruminant inquiet.

Parce que, soyons clairs : si le PAM se met à écouter ses troupes, si la majorité des députés pamistes refuse de reconduire l'alliance avec le RNI, alors notre petit écosystème si soigneusement équilibré risque de vaciller. Et derrière les tracteurs qui changent de cap, ce sont nos subventions qui pourraient changer de mains. Ce sont nos importations qui pourraient passer sous d'autres fourches. Ce sont nos marges qui pourraient se retrouver… à paître ailleurs.

Nous, les Frakchias, sommes des êtres d'habitude. Nous aimons nos routines : les robinets qui coulent sans qu'on les ouvre, les appels d'offres qui tombent à point nommé, les silences complices qui durent. Bref, nous aimons quand rien ne change.

Alors, de grâce, messieurs-dames du PAM, ne faites pas les capricieux. Ne boudez pas le RNI sous prétexte qu'il a perdu. Ce serait vraiment moche de cracher dans la soupe après avoir partagé le même pot. Et ce serait surtout… vachement embêtant pour nous.

Nous savons bien que la politique est un art de l'équilibre. Mais l'équilibre, chez nous, ça a un autre nom: la stabilité des privilèges. Et la stabilité des privilèges, ça se cultive à deux. Pas tout seul dans son coin. D'autant que certaines bonnes âmes, soudainement devenues patriotes et soucieuses de cohésion sociale, voudraient nous tenir à l'écart, au nom de la nécessité de calmer la colère populaire. En somme, pour préserver la cohésion sociale, il faudrait surtout veiller à ce que ceux qui en profitent ne soient jamais dérangés par ceux qui la subissent.

Alors on compte sur vous. On compte sur votre sens des responsabilités. Et sur votre capacité à faire taire les voix dissonantes de vos propres rangs. Après tout, vous avez bien réussi à faire taire les nôtres, hein ?

Soyons honnêtes : un changement de majorité ne signifie pas nécessairement un changement de pâturage. Certes, le tracteur avec son turbo exceptionnel a réussi à prendre le volant. Mais nous espérons que les bons vieux réflexes, eux, ne prendront pas la poudre d'escampette.

Et puis, nous ne demandons pas grand-chose. Surtout pas une commission d'enquête qui viendrait peser nos moutons, compter nos bœufs et regarder de trop près les milliards distribués.

Nous sommes des gens pudiques. Nous préférons que certaines choses restent… sous le tapis de l'étable.Là où ça sent le foin, le silence et la comptabilité créative. Et puis, entre nous, il ne faudrait pas transformer une affaire de grande bouffe en affaire d'État. Le contribuable a pris l'habitude d'etre saigné et il a fini par s'en accommoder. Une véritable vache à lait, ce consommateur ! Toujours prêt à payer. Toujours prié de patienter. Toujours invité à comprendre.

Et surtout toujours disposé malgré les désillusions de croire que la prochaine fois sera la bonne.

Alors, chers compatriotes, ne vous inquiétez pas pour nous.

Enfin… si, un peu quand même. Parce que pour une fois, c'est nous qui avons des sueurs froides.

Nous avons traversé les crises, fausses et réelles.

Nous avons traversé le souk électoral avec ses fausses promesses et ses vrais petits calculs.

Nous avons même traversé les guerres fratricides entre partis.

Mais cette fois, c'est différent : c'est une guerre intestine au sein même du camp des vainqueurs. Et ça, personne ne nous y avait préparés.

Nous sommes donc parfaitement équipés pour traverser les prochaines velléités de réformes… à condition qu'on nous laisse nos habitudes. Et nos subventions. Et nos silences. Le pouvoir d'achat surtout des couches défavorisées fond comme beurre au soleil… sauf que le beurre, lui, devient de plus en plus difficile à acheter. Mais du côté des frakchias, la confiance reste intacte : ils veulent toujours le beurre, l'argent du beurre et, tant qu'à faire, la vache avec.

Et si quelqu'un nous demande demain pourquoi le prix de la viande n'a pas toujours baissé malgré les montagnes d'argent public mobilisées, nous répondrons avec notre plus belle spontanéité feinte :

« Nous avons fait ce qui était possible de faire.» Et si l'on insiste :

« Ce n'est pas notre faute si la période des vaches maigres persiste pour la population. »

Et si l'on nous demande des comptes:

« Pourquoi tant d'agitation ? Il n'y a pas de quoi fouetter une brebis galeuse. Ni un veau de lait. Ni même un député frondeur. »

Après tout, en politique comme dans le commerce du bétail, il faut savoir ménager la chèvre et le chou. Nous, en tout cas, nous avons déjà choisi. Le chou est dans votre assiette. La chèvre est chez nous.

Et le bœuf ? Il est dans les statistiques. Quelque part. Entre deux subventions. Et à l'abri des regards… du moins, tant que la majorité des pamistes veut nous expédier dans la galère de l'opposition.

Signé

Le groupement des Frakchias, repus, reconnaissants… et surtout très, très inquiets.

Le Maigret du CANARD

Coup de tonnerre dans le monde des affaires national. Dans les salons feutrés de Casablanca et de Rabat, où l'on parle d'ordinaire de marchés, de deals et de nominations, un sujet spectaculaire s'est invité ces derniers jours dans les conversations : l'interdiction de quitter le territoire visant la présidente de Diana Holding. Retour sur un feuilleton judiciaire qui ne fait que commencer.

Rita Maria Zniber face aux juges...

Affaires Diana Holding

RITA ZNIBER RATTRAPÉE PAR LA JUSTICE

Selon une source proche du dossier, la veuve de Brahim Zniber a bel et bien été empêchée, le 30 septembre dernier, de prendre à l'aéroport Mohammed-V de Casablanca un vol à destination du Caire.

Quelques jours auparavant, la police judiciaire lui avait adressé une convocation pour être entendue dans le cadre d'un litige judiciaire. Ayant déjà fait l'objet d'une condamnation dans une autre affaire, à six mois de prison avec sursis, assortie d'une somme de 500 000 DH en guise de dommages et intérêts, Rita Maria Zniber a ensuite tenté de voyager à l'étranger, mais elle a été interpellée lors des formalités de contrôle aux frontières, en raison de la mesure d'interdiction de sortie du territoire dont elle fait l'objet.

Selon les informations du Canard, cette interdiction est liée à une plainte (qui avait l'objet d'une enquête du Canard en 2021 pour usurpation de la signature de son défunt mari, le fondateur de Diana Holding, déposée il y a environ huit ans par une partie des héritiers de feu Brahim Zniber. Ce faux en écriture, infraction passible d'une peine pouvant aller jusqu'à cinq ans de prison, porte sur deux documents dactylographiés prenant la forme de reconnaissances de dette que Brahim Zniber, décédé le 30 septembre 2016,

Le Maigret du CANARD

Que cache le retrait de Fipar Holding ?

Fipar Holding, filiale d'investissement de la Caisse de dépôt et de gestion (CDG), avait acquis en 2018 une participation de 22,6 % dans le groupe agro-industriel « Les Domaines Zniber », dépendant de Diana Holding, pour un montant de 400 millions de dirhams. À l'époque, cet investissement était présenté comme s'inscrivant « sur le moyen et long terme ». Pourtant, le 22 octobre 2021, Fipar a cédé ses 513 218 actions à sa société-mère, Diana Holding, mettant fin à cet engagement de façon aussi discrète que soudaine. Pourquoi un tel revirement ? Quelles raisons ont poussé Fipar à se défaire de cette participation ? Ce retrait, opéré sans communication ni justification publique, soulève des interrogations légitimes sur la gouvernance de Diana Holding. Le désengagement d'un investisseur institutionnel de premier plan, qui plus est filiale de la CDG, n'est pas anodin. Traduit-il des tensions internes, un manque de transparence, une défiance vis-à-vis de la stratégie du holding , ou encore des difficultés financières ou managériales ? En vendant ses parts à Diana Holding elle-même, Fipar semble avoir organisé une sortie en catimini, comme pour éviter d'exposer les raisons profondes de son départ. Cette opération, loin d'être une simple rotation d'actifs, met en lumière les failles possibles d'une gouvernance qui, en cinq ans, n'a pas su retenir un partenaire solide et crédible engagé à long terme. « Le silence autour de ce retrait interpelle: que cherche-t-on à dissimuler ? Et surtout, que dit-il de la solidité et de la crédibilité de Diana Holding ?», s'interroge un expert économique et financier. ◗

aurait, au soir de sa vie, remises à son épouse, Rita Maria Zniber, née Françoise Duchesne.

Le premier, établi à Meknès le 4 juillet 2014, porte sur un montant de 12 millions de DH ; le second, rédigé le 25 août 2015 dans la même ville, fait état d'une créance de 2 400 000 DH. D'emblée, le doute s'installe : les deux reconnaissances de dette en question ne sont ni légalisées ni notariées. D'un point de vue juridique, ces écrits sont de simples papiers, dépourvus de toute valeur légale.

Mais ce que les héritiers contestent surtout devant la justice, c'est l'authenticité des signatures attribuées à leur défunt père. Le rapport d'analyse, long de 23 pages, ordonné par le tribunal de première instance de Rabat, les conforte dans leurs soupçons. Et il est difficilement attaquable, puisqu'il émane de l'Institut de criminalistique de la gendarmerie royale (ICGR), un organisme sérieux, doté d'une expertise scientifique reconnue et d'un matériel technologique de pointe. Après analyse des deux signatures litigieuses — les pièces de question — et leur comparaison avec les signatures authentiques — les pièces de comparaison —, la conclusion tombe comme un couperet, le 14 juin 2019 : « L'écriture (et/ou la signature) de question n'a pas été établie par le nommé », autrement dit par feu Brahim Zniber. Patatras ! Ce qui laisse clairement entendre que les deux signatures contestées ont bel et bien été falsifiées.

Cette conclusion est accablante pour Rita Maria Zniber, qui s'est empressée, par l'intermédiaire de ses avocats, de contester en appel la légalité de l'expertise de l'ICGR, en arguant, sur la forme, que cet organisme ne figure pas parmi les experts judiciaires habilités à réaliser ce type de travaux. Sur le fond, la contestataire a produit un dossier médical tendant à prouver que son défunt mari, outre son âge avancé, souffrait d'une fracture de l'épaule droite qui l'aurait empêché de reproduire sa signature exactement à l'identique. Ces arguments, jugés tirés par les cheveux par les avocats des héritiers, ont été déclarés irrecevables par le tribunal de première instance et par la cour d'appel de Rabat. Loin de s'avouer vaincue, la veuve de Brahim Zniber a formé, le 10 février 2020, un recours devant la Cour de cassation afin de faire invalider le rapport d'expertise de l'Institut de criminalistique et de retourner la situation à son avantage.

Manoeuvre

Parallèlement à cette procédure, les héritiers Zniber, forts des deux jugements rendus en leur faveur, ont déposé, en juin 2019, une plainte pénale pour usurpation de signature auprès du procureur du roi à Rabat. Les plaignants ont été entendus par la PJ ; l'accusée également. Mais la procédure judiciaire s'est éternisée — un enlisement qui a profité à l'accusée, laquelle a continué de jouir seule de l'immense patrimoine laissé par feu Brahim Zniber. Les autres héritiers, issus du premier mariage en sont exclus à cause précisément de ces deux reconnaissances de dette jugées falsifiées. Selon la défense des héritiers, ces documents ont été conçus et utilisés comme une manœuvre destinée à bloquer la succession, dans le cadre d'une saisie-arrêt sur les biens du défunt, dont les héritiers se battent sur un autre front pour obtenir la levée.

Résultat : les héritiers légitimes ont été privés de leur part d'héritage, tandis que la femme de leur père défunt disposait à sa guise de l'ensemble des biens légués – sociétés, terrains, comptes bancaires –, sans oublier le droit d'acheter et de vendre, de nommer et de licencier. En somme, elle est la seule maîtresse à bord, alors qu'elle n'est qu'une héritière parmi tant d'autres. Tous les ingrédients d'une captation d'héritage semblent réunis. Un héritage, qui plus est, mal géré et administré de mauvaise foi, de l'avis des héritiers, qui ont saisi la justice dans le cadre d'une autre procédure. Les plaignants contestent certaines opérations portant sur les biens et les actifs du groupe et les jugent contraires à l'intérêt du conglomérat comme à leurs intérêts successoraux. Force est de reconnaître que Diana Holding n'est plus tout à fait ce fleuron agroalimentaire dynamique et prospère construit et laissé par son fondateur.

L'une des opérations les plus emblématiques a été la cession d'Atlas Bottling Company à NABC (North Africa Bottling Company), une opération valorisée à environ 1,7 milliard de dirhams. L'activité comprenait notamment l'usine de Tanger, présentée à l'époque comme la plus grande d'Afrique. L'information a été donnée par un communiqué du Conseil de la concurrence daté du 1er septembre 2022. Ultramoderne et s'étendant sur une superficie de 12 hectares, l'usine d'embouteillage en question, qui avait pris le relais de l'ancienne, a été inaugurée en octobre 2020, en présence de l'ancien ambassadeur des États-Unis à Rabat, David Fischer. L'annonce de la cession a surpris certains observateurs, pour lesquels l'importance de l'investissement mobilisé — quelque 500 millions de DH — laissait penser que la présidente de Diana Holding entendait développer l'activité des sodas dans la zone nord. Il n'en a finalement rien été. Visiblement, Rita Zniber a besoin d'argent frais et, pour cela, elle n'hésite pas à se séparer des meilleures affaires du groupe. Dans quel but ? Retrouver la « capacité d'investir » du conglomérat, dit-on. Mais où ? Dans des projets hasardeux et peu réfléchis, comme celui de Belvédère (vins et spiritueux) en France, où elle a fait perdre dans un scandale retentissant à son groupe plusieurs dizaines de millions d'euros ? cette affaire dite "Marie Brizard" a fait perdre au holding la bagatelle de 800 millions de DH qui sont venus alourdir un passif déjà substantiel du fait des pertes enregistrées dans plusieurs autres secteurs d'activité du groupe , jusqu'alors considérés comme rentables. « Sur le plan économique, la holding fait également face à des difficultés financières qui soulèvent des interrogations depuis l'arrivée de Rita Maria Zniber à sa tête », confie un ex-cadre du groupe privé.

Parmi les épisodes marquants figure le retrait de Fipar, filiale de la Caisse de dépôt et de gestion (CDG) du capital des « Domaines Zniber » (lire encadré) Avant même la cession d'Atlas Bottling Company, certains héritiers, craignant pour la pérennité du groupe fondé par leur père en 1956, avaient alerté sur la stratégie de Rita Zniber consistant à liquider les bijoux de famille et à vider l'empire agroalimentaire de feu Zniber de sa substance. Mais au profit de qui ? Là réside toute la question… ◗

Un signal fort

« Déposée en 2019, la plainte n'a débouché sur des poursuites pour faux et usage de faux qu'en 2026, soit sept ans plus tard. Malgré ce délai particulièrement long, l'ouverture des poursuites et les mesures de blocage aux frontières à l'encontre de Rita Zniber constituent des avancées significatives dans le traitement de cette affaire », explique un juriste. Il ajoute : « ces mesures traduisent une volonté de faire prévaloir le droit et peuvent être interprétées comme un signal encourageant quant à l'évolution de la justice au Maroc. Elles rappellent un principe essentiel de l'État de droit : nul n'est au-dessus des lois, quels que soient son statut, son influence ou sa position sociale. La force d'un Maroc juste réside précisément dans sa capacité à appliquer la loi à tous, sans distinction ni privilège, afin que chaque citoyen puisse avoir confiance dans la protection de ses droits. » ◗

Le Maigret du CANARD

Le couple royal espagnol à Sebta et Melilla

UNE VISITE ET DES QUESTIONS

La visite de Felipe VI et de Letizia à Sebta et Melilla, annoncée avec la bénédiction de Rabat selon El País, donne une résonance particulière aux déclarations de deux ministres marocains. Entre revendication historique, surenchère politico-électoraliste et gestion diplomatique, le télescopage interroge. Décryptage.

ABDELLAH CHANKOU

Legende article Sebta : SM le Roi Mohammed VI avec le Roi Felipe VI.

La visite de Felipe VI et de la reine Letizia à Sebta et Melilla, les 13 et 14 octobre, n'est pas une visite comme les autres. Le couple royal espagnol ne s'était plus rendu dans les deux villes depuis 2007. Mais au-delà de sa portée symbolique, c'est une information publiée par El País qui mérite particulièrement l'attention : selon le quotidien espagnol, le déplacement aurait été préparé avec le placet, autrement dit l'assentiment des plus hautes autorités marocaines. Cette donnée change sensiblement la lecture de la séquence.

Car quelques semaines auparavant, en pleine déferlante migratoire sur Sebta et son lot d'images spectaculaires, deux membres du gouvernement Akhannouch sont montés au créneau pour remettre la question de Sebta et Melilla au premier plan. Le ministre de la Justice, Abdellatif Ouahbi, avait évoqué les droits historiques et géographiques du Maroc sur les deux villes. Puis le ministre des Habous et des Affaires islamiques, Ahmed Taoufiq, avait parlé de leur « libération » lors d'une cérémonie présidée par le Roi Mohammed VI.

Deux déclarations qui ont eu un écho immédiat à Madrid, alimentant un nouveau chapitre de tension politique autour des deux présides alors que les relations entre les deux pays n'ont jamais connu auparavant un tel niveau de complicité.

La question n'est évidemment pas de savoir si le Maroc possède une revendication historique sur Sebta et Melilla. Cette revendication est ancienne, connue et régulièrement réaffirmée.Le sujet est plutôt celui du timing, du niveau de responsabilité et de la cohérence du message diplomatique. Car M.M Ouahbi et Taoufiq ne sont pas des commentateurs extérieurs ou des analystes politiques. Ils sont membres du gouvernement et leurs propos sur un dossier aussi sensible ne peuvent donc pas être reçus comme de simples opinions personnelles ou comme des considérations historiques sans portée politique. Et c'est précisément à ce niveau-là que la séquence devient troublante.

Dans l'architecture institutionnelle marocaine, les grandes orientations de politique étrangère relèvent, c'est connu, des prérogatives royales, tandis que le ministère des Affaires étrangères, dirigé par le très expérimenté Nasser Bourita, est chargé de conduire et de mettre en musique l'action diplomatique du Royaume.

On peut dès lors se demander comment deux ministres, qui ne sont pas censés ignorer cette réalité institutionnelle, ont pu s'exprimer avec une telle vigueur sur un dossier aussi éminemment diplomatique sans mesurer les conséquences de leurs paroles.

Chef de la diplomatie espagnole, José Manuel Albares, n'a pas manqué d'ailleurs d'interpeller son homologue marocain Nasser Bourita au sujet de ces déclarations qui sont remontées jusqu'au niveau de la relation diplomatique entre Rabat et Madrid.

Bourita s'est ainsi retrouvé, en quelque sorte, dans un certain embarras, puisque M. Albares a révélé lors d'un entretien télévisé accordé à la première chaîne espagnole que Bourita lui a expliqué que les ministres concernés s'exprimaient en tant que représentants de partis, et non leur qualité de membres du gouvernement, tout en reconnaissant que les revendications relatives aux deux villes « nuisent à la relation bilatérale » et que cette interprétation [fournie par Bourita] ne lui suffisait pas.

On peut évidemment soutenir que les deux ministres n'ont fait que rappeler une position historique du Royaume. Mais en diplomatie, le fond ne suffit pas : le moment, le langage, le canal et le principal statut de celui qui parle comptent tout autant.

En Espagne, Sebta et Melilla étaient déjà devenues un sujet de surenchère politique. Pour le mettre en difficulté vis-à-vis-de l'opinion publique locale, la droite et l'extrême droite se sont empressées de faire de la crise migratoire de Sebta et plus globalement de sa politique de rapprochement avec Rabat un angle d'attaque contre le gouvernement de Pedro Sánchez. Il est clair que les déclarations de M.Ouahbi et

Le Maigret du CANARD

Taoufik sont tombées sur un terrain politique particulièrement inflammable, fournissant en quelque sorte aux adversaires politiques de Sanchez les verges pour se faire battre. Du pain bénit pour Alberto Núñez Feijóo (Parti popular) et Santiago Abascal (Vox) qui font feu de tout bois, histoire de discréditer leur rival le plus coriace.

À droite comme à l'extrême droite, le raisonnement était aussi simple qu'efficace sur le plan électoral : si le Maroc revendique les deux villes et si Sánchez entretient une relation privilégiée avec Rabat, peut-il encore prétendre défendre suffisamment et fermement les intérêts espagnols ? La nuance diplomatique avait peu de chances de survivre à ce genre de raccourci politicien.

C'est dans ce contexte qu'il convient aussi d'analyser le contexte de la visite de Felipe VI et de Letizia.Elle peut certes être interprétée comme une affirmation de la souveraineté espagnole sur les deux villes. Mais elle apparaît également comme l'un des effets de la surenchère politico-électoraliste qui s'est développée en Espagne autour de Sebta et Melilla.

À force de transformer les deux présides en objet de confrontation politique, la droite et l'extrême droite espagnoles ont contribué à remettre leur dimension symbolique au premier plan.

Et c'est précisément là que l'information publiée par El País devient intéressante : malgré toute cette agitation publique, le déplacement du couple royal espagnol aurait été préparé avec l'assentiment de Rabat. Autrement dit, derrière les gesticulations politiciennes et les calculs démagogiques, les canaux diplomatiques ont visiblement continué à fonctionner. La séquence est d'autant plus intéressante que cette visite peut être lue comme la conséquence indirecte de la surenchère politico-électoraliste espagnole autour de Sebta et Melilla : à force d'être utilisées comme marqueurs de fermeté par la droite et l'extrême droite, les deux villes ont retrouvé une centralité politique qui a fini par imposer un geste symbolique au plus haut niveau de l'État espagnol. Si Rabat a effectivement donné son feu vert au déplacement, cela signifie au minimum que le Royaume distingue parfaitement la revendication de principe de sa gestion diplomatique.

Explications

Si Rabat a donné son assentiment à la visite du couple royal espagnol, comme l'affirme El País, la question se pose alors avec encore plus d'acuité : pourquoi deux ministres marocains ont-ils choisi, au plus fort de la crise migratoire, de remettre aussi fortement la question de « l'occupation » des deux villes sur le devant de la scène ?

S'agissait-il d'une simple initiative politique ? D'un rappel de principe ? D'un message coordonné ? un jeu de pression savamment dissimulé ou d'une prise de parole spontanée dont les conséquences diplomatiques n'avaient pas été suffisamment mesurées ? Il convient de souligner à cet égard qu'à une autre époque, notamment sous le règne de Hassan II, le rappel de l'appartenance de Sebta, Melilia et des îles Zaffarines au Maroc était souvent porté, sur le terrain politique et militant, par le parti de l'Istiqlal, dont le nationalisme constitue l'un des marqueurs historiques. La revendication territoriale trouvait ainsi dans le parti de la balance une caisse de résonance politique particulièrement active, sans pour autant que cela signifie qu'elle lui était institutionnellement réservée. Le contexte est aujourd'hui différent: la question relève pleinement de la gestion de la politique étrangère du Royaume et de ses canaux diplomatiques officiels.

Il y a, dans cette affaire, un autre mystère. Pourquoi le ministre des Affaires étrangères, Nasser Bourita, s'est-il mis en retrait sur un dossier directement lié aux relations avec l'Espagne ?

Encore une fois, la question ne signifie pas que les autres membres du gouvernement sont interdits de parole. Elle porte sur la discipline du message extérieur lorsqu'il s'agit d'un dossier aussi sensible.

Le fait que José Manuel Albares ait interpellé Bourita sur les déclarations de ses collègues est à cet égard particulièrement révélateur.

Le ministre espagnol n'a évidemment pas appelé le ministre marocain de la Justice ou celui des Habous pour lui demander des explications. Il s'est adressé à son interlocuteur diplomatique naturel : le ministre des Affaires étrangères. Il n'y a aucune contradiction de principe entre maintenir une revendication territoriale et entretenir une relation de coopération avec le pays qui administre le territoire revendiqué.

C'est même souvent la seule manière réaliste de gérer les contentieux historiques. Le Maroc et l'Espagne sont aujourd'hui liés par dossiers stratégiques : commerce, investissements, sécurité, lutte contre les réseaux criminels, migration, coopération judiciaire, énergie et circulation des personnes. Au-delà de ces intérêts concrets, il existe entre les deux pays une véritable communauté de destin, forgée par la géographie, l'histoire et l'interdépendance. Ce qui rassemble est, à bien des égards, plus important que ce qui peut les diviser. Les deux pays ont donc tout intérêt à préserver cette relation, y compris lorsque éclatent pour une raison ou une autre des divergences sur des dossiers aussi sensibles que Sebta et Melilla.

La visite de Felipe VI et de Letizia illustre justement cette réalité paradoxale: Madrid peut réaffirmer sa souveraineté sur les deux villes tandis que Rabat maintient sa revendication historique, sans que les deux capitales soient condamnées à rompre le dialogue. Sur Sebta et Melilia, la revendication marocaine est connue. Elle n'avait pas besoin d'être redécouverte avec fracas qui plus dans un contexte d'entente politique sans précédent entre le Maroc et l'Espagne de Pedro Sanchez. ◗

L'Espagne retourne aux urnes

Pourquoi Sánchez remet son mandat en jeu

Crise de logement, affaires, immigration: en convoquant des élections générales anticipées pour le 29 novembre, le Premier ministre espagnol joue son va-tout face à une droite qui veut transformer chaque crise en marchepied vers le pouvoir.

Pedro Sanchez fait un pari risqué mais il a l'habitude de rebondir...

Le Maigret du CANARD

SALIHA TOUMI

Pedro Sánchez aime décidément les parties à quitte ou double. Après avoir survécu à plusieurs crises politiques, parlementaires et judiciaires, le chef du gouvernement espagnol vient de choisir une nouvelle fois la voie du risque. Le 5 octobre, il a annoncé la dissolution des Cortes et convoqué des élections générales anticipées pour le 29 novembre, plusieurs mois avant l'échéance normale de la législature.

Le calcul est limpide : plutôt que de prolonger une législature devenue de plus en plus difficile à gérer en raison d'une majorité parlementaire très étriquée, Sánchez préfère remettre son mandat entre les mains des électeurs dans l'espoir d'obtenir une large majorité. Mais le pari est loin d'être sans risque même si le chef de fiel socialiste a l'habitude des exercices politiques périlleux et arrive toujours à retomber sur ses pieds.

Le PSOE et ses partenaires de gouvernement arrivent à cette échéance sous pression, assaillis par plusieurs crises qui se renforcent mutuellement : crise du logement, tensions migratoires, affaires de corruption touchant des personnes proches du pouvoir et, surtout, une majorité parlementaire devenue extrêmement difficile à maintenir.

Le logement, nouvelle ligne de fracture

C'est probablement le dossier le plus explosif de la campagne.

En Espagne, accéder à un logement abordable est devenu une préoccupation majeure, notamment pour les jeunes et les ménages modestes. Le déficit de logements, la hausse vertigineuse des prix et des loyers, la pression des locations touristiques et la faiblesse du parc social alimentent une colère qui dépasse désormais les traditionnels clivages partisans. Selon certaines estimations, le déficit pourrait atteindre environ un million de logements d'ici 2028.

L'affaire de Maricarmen Abascal, 87 ans, expulsée du logement madrilène où elle vivait depuis des décennies, a donné à cette crise un visage et une charge émotionnelle considérables. Le gouvernement a tenté de répondre rapidement par des mesures d'urgence destinées notamment à mieux protéger certains locataires menacés d'expulsion. Mais le Parlement les a rejetées. Le PP, Vox et Junts ont voté contre les mesures proposées, infligeant à Sánchez une défaite particulièrement embarrassante sur un sujet qu'il voulait précisément transformer en priorité politique. Le gouvernement peut désormais présenter le logement comme la preuve qu'il lui manque une majorité parlementaire pour agir. Ses adversaires peuvent, eux, lui répondre qu'après huit années au pouvoir, il est difficile de demander encore du temps pour résoudre un problème qui s'est aggravé. La bataille électorale se jouera donc aussi autour d'une question simple : qui peut convaincre les Espagnols qu'il peut construire davantage, réguler mieux et rendre le logement à nouveau accessible? La droite a trouvé son angle d'attaque.

Face à Sánchez, le Parti populaire d'Alberto Núñez Feijóo entend capitaliser sur l'usure du pouvoir socialiste. Le PP promet notamment d'accélérer la construction et de lever certains obstacles réglementaires qui freinent l'offre immobilière. Mais la vraie inconnue s'appelle Vox.

Le parti d'extrême droite a fait de l'immigration l'un de ses principaux chevaux de bataille et pousse le PP à durcir son discours. Dans plusieurs territoires, les conservateurs ont déjà gouverné avec le soutien ou la participation de Vox, avec notamment des politiques migratoires plus restrictives.

La campagne risque de transformer chaque difficulté sociale en élément d'un même réquisitoire : logement trop cher, services publics sous tension, pouvoir d'achat sous pression. immigration incontrôlable. La question migratoire fournit précisément à la droite un terrain particulièrement porteur. La crise migratoire survenue à Sebta à la fin juillet a marqué les esprits : des dizaines de milliers de migrants ont franchi la frontière en provenance du Maroc en l'espace de 48 heures, provoquant une situation sans précédent par son ampleur et conduisant Madrid à renforcer considérablement son dispositif de sécurité.

Le gouvernement Sánchez affirme avoir répondu à la situation dans le respect de ses responsabilités sécuritaires et humanitaires. Le PP et Vox lui reprochent au contraire une réaction trop lente et contestent notamment sa politique jugée trop conciliante à l'égard du Maroc. La question migratoire est ainsi devenue une autre caisse de résonance électorale. Elle possède une particularité redoutable: elle permet de croiser sécurité, identité, logement, emploi et pression sur les services publics dans un même récit politique. Pour Sánchez, le défi consiste à défendre une politique migratoire qu'il présente comme compatible avec les besoins économiques du pays, sans laisser ses adversaires imposer l'équation selon laquelle immigration rimerait mécaniquement avec insécurité et crise sociale. À cette accumulation de difficultés s'ajoute un dossier politiquement plus corrosif encore : les affaires de corruption qui touchent des personnalités proches du PSOE et de l'entourage du Premier ministre.

Sánchez avait fait de la lutte contre la corruption un élément important de son identité politique. Les accusations visant des personnes de son entourage politique et familial fragilisent son discours et offrent à l'opposition une arme particulièrement efficace.

Il faut évidemment distinguer les responsabilités judiciaires individuelles de la responsabilité politique d'un gouvernement. Mais en période électorale, cette distinction devient plus difficile à faire entendre.

Le problème de Sánchez est enfin institutionnel. Son gouvernement repose sur une architecture parlementaire particulièrement complexe, dans laquelle chaque texte important nécessite des négociations avec plusieurs formations, aux intérêts parfois contradictoires. L'alliance avec Sumar ne suffit pas à assurer une majorité stable et les partis indépendantistes catalans, notamment Junts, disposent d'un levier considérable. Le gouvernement n'a d'ailleurs pas réussi à faire adopter de budget depuis 2023, tandis que plusieurs textes ont été bloqués ou profondément négociés avant même d'atteindre le vote.

Le rejet des mesures sur le logement a finalement pu apparaître comme la goutte d'eau qui a fait déborder le vase parlementaire. Sánchez semble avoir considéré qu'un Congrès incapable de faire adopter une réforme d'urgence sur le logement ne permettrait pas davantage de construire les compromis nécessaires pour le reste de la législature. La presse espagnole rapporte que le raisonnement a été, en substance, qu'il fallait demander aux électeurs une majorité confortable pour pouvoir gouverner. D'où le retour à la case urnes. Sánchez joue donc une nouvelle fois son avenir politique sur sa capacité à transformer ses handicaps en arguments électoraux.

Dans son allocution, le Premier ministre a défendu le bilan économique et social de son gouvernement, mettant en valeur notamment la croissance, l'emploi, l'amélioration du pouvoir d'achat et les investissements issus des fonds européens. Il a également présenté l'élection comme un choix entre une Espagne ouverte et sociale et une Espagne qui basculerait vers l'extrême droite dont le vent souffle sur une bonne partie de l'Europe.

Le PP cherchera à transformer le scrutin en référendum sur l'usure du pouvoir socialiste. Vox, de son côté, entend pousser le débat encore plus loin sur l'immigration, l'identité nationale et la sécurité. Et entre les deux, la question sera celle de la capacité de la droite à transformer son avantage parlementaire et électoral en majorité gouvernementale. C'est là que se situe l'un des grands enjeux du scrutin.

Une majorité conservatrice ne signifierait pas nécessairement un gouvernement PP seul. Les rapports de force pourraient rendre nécessaire le soutien de Vox. La possibilité d'une coopération entre les deux formations n'est d'ailleurs plus théorique : elles ont déjà gouverné ensemble dans plusieurs régions espagnoles. Pour Sánchez, cette perspective constitue un argument électoral évident : il peut présenter l'élection comme un choix entre la poursuite d'une politique progressiste et l'arrivée au pouvoir d'une coalition allant de la droite traditionnelle à l'extrême droite. Pour le PP, le défi sera inverse : convaincre qu'il peut reprendre le pouvoir sans perdre son autonomie politique face à Vox.

Affrontement

Ainsi, derrière le duel Sánchez-Feijóo se profile un troisième acteur qui pourrait peser lourdement sur la future architecture gouvernementale.

Le pays affiche une croissance économique supérieure à celle de plusieurs grandes économies européennes et le gouvernement revendique de bons résultats en matière d'emploi. Les experts font état d'une progression du PIB d'environ 15 % depuis fin 2021. Mais cette performance macroéconomique cohabite avec une crise du logement particulièrement aiguë et un sentiment de déclassement chez une partie de la population.

Le gouvernement sortant devra donc démontrer que la croissance se traduit concrètement dans le quotidien des gens. Ses adversaires tenteront de convaincre que les chiffres de la croissance ne compensent ni le prix du logement, ni les tensions migratoires, ni les soupçons qui entourent certains responsables proches du pouvoir.

Le scrutin du 29 novembre ne sera donc pas uniquement un affrontement entre partis. Elle opposera deux visions de l'Espagne.

Pour Sánchez, le pays est une économie dynamique, ouverte, européenne et socialement protectrice, mais empêchée d'aller plus loin par un Parlement fragmenté et par une opposition qu'il accuse de bloquer les réformes.

Pour ses adversaires, l'Espagne est au contraire arrivée au bout d'un cycle: logement inaccessible, immigration sous tension, affaires de corruption et gouvernement dépendant de partenaires parlementaires difficiles à satisfaire. Entre ces deux récits, les électeurs devront arbitrer. ◗

Le MIGRATEUR

France

Nouveau Mai 28 version lycéenne

Parti de quelques lycées de la région parisienne à la mi-septembre, le mouvement de colère des lycéens français a pris une ampleur nationale. La mobilisation de ce mardi 6 octobre, désormais soutenue par des enseignants, des étudiants, des parents et plusieurs syndicats, marque un tournant.

LAILA LAMRANI

La mobilisation a été émaillée d'incidents violents.

Derrière les blocages et les manifestations, c'est la question de l'état de l'école publique et, plus largement, celle de l'avenir de toute une génération qui s'invite dans le débat sur fond de violence. Tout a commencé presque comme un mouvement de solidarité scolaire. Le 17 septembre, au lycée Saint-Exupéry de Créteil, dans le Val-de-Marne, des élèves bloquent leur établissement après une mobilisation des enseignants qui dénonçaient le manque de personnels et de moyens. Le mouvement gagne rapidement d'autres lycées, porté par les réseaux sociaux et par une accumulation de griefs qui dépassent largement le seul problème du remplacement des professeurs absents. En quelques semaines, la liste des doléances s'est allongée : classes surchargées, enseignants non remplacés, manque de personnels de santé scolaire, bâtiments dégradés, conditions matérielles jugées indignes, journées trop chargées, restauration scolaire et, surtout, inquiétudes liées à Parcoursup, la plateforme d'accès à l'enseignement supérieur. Les revendications diffèrent selon les établissements, mais un sentiment commun se dégage : celui d'une jeunesse qui estime que l'école ne lui donne plus toujours les moyens de préparer sereinement son avenir. Le mouvement aurait pu rester cantonné aux cours de lycée. Il a progressivement changé de nature. Des organisations lycéennes et étudiantes ont appelé à une mobilisation nationale et plusieurs syndicats de l'Éducation ont décidé de rejoindre la journée du 6 octobre. La FSU, Solidaires, SUD-Éducation et la CGT réclament notamment davantage de personnels, des classes moins chargées et de meilleures conditions d'étude. Mardi, l'« acte III » a ainsi rassemblé des lycéens mais aussi des étudiants, des enseignants, des parents et des syndicalistes dans plusieurs villes. Les chiffres témoignent de cette extension, même s'ils divergent fortement selon les sources. À la mi-journée, le ministère de l'Intérieur recensait environ 86 000 manifestants en province, tandis que la CGT annonçait plus de 260 000 participants hors Paris. Le ministère de l'Éducation indiquait pour sa part que 891 lycées sur environ 3 700 avaient connu une suspension totale ou partielle des cours mardi. Réduire cette mobilisation à une agitation adolescente serait passer à côté du phénomène. Les témoignages recueillis ces derniers jours font apparaître des situations très concrètes : sanitaires dégradés, manque de professeurs, surcharge des classes, absence d'infirmières scolaires, équipements insuffisants ou établissements mal adaptés aux fortes chaleurs. Dans certains quartiers populaires, les élèves dénoncent aussi des inégalités territoriales qui donnent le sentiment de ne pas bénéficier des mêmes conditions d'apprentissage que d'autres. Parcoursup concentre une autre forme d'angoisse : celle de l'avenir. Pour beaucoup de lycéens, l'orientation post-bac est vécue comme une compétition dont les règles sont difficiles à comprendre et dont les conséquences peuvent déterminer une partie du parcours professionnel. Le gouvernement défend pourtant le dispositif et estime que les critiques dont il fait l'objet ne justifient pas sa remise en cause. Cette dimension explique en partie pourquoi le mouvement dépasse la seule revendication budgétaire. Les jeunes ne demandent pas uniquement davantage de chaises, de professeurs ou de moyens. Ils demandent aussi la garantie que l'école reste un véritable ascenseur social.

Le spectre de la violence

La mobilisation a cependant été émaillée d'incidents violents. Incendies, dégradations, jets de projectiles et affrontements avec les forces de l'ordre ont accompagné certains blocages. Le gouvernement distingue les revendications qu'il considère comme légitimes des violences commises par certains participants ou par des personnes extérieures aux établissements. Le bilan sécuritaire s'est considérablement alourdi. Selon les chiffres communiqués par Matignon mardi, 6 059 interpellations avaient été effectuées depuis le 28 septembre et 215 élèves avaient été blessés ; 715 policiers ou gendarmes auraient également été blessés. Ces données sont celles des autorités et doivent être distinguées des appréciations portées par les organisations mobilisées sur les conditions du maintien de l'ordre. Dix enquêtes ont par ailleurs été confiées à l'IGPN depuis le début du mouvement. La tension autour de la réponse policière constitue désormais un dossier à part entière. Plusieurs formations politiques de gauche demandent notamment la démission du ministre de l'Intérieur, tandis que celui-ci défend la « plus grande proportionnalité » des interventions des forces de l'ordre.

Le gouvernement tente de reprendre la main

Face à la montée de la contestation, l'exécutif a choisi de multiplier les signes d'écoute. Le Premier ministre Sébastien Lecornu a demandé à ses ministres de travailler sur plusieurs chantiers concernant les lycéens : continuité des cours, état des locaux, organisation des journées, transparence de Parcoursup et prise en compte de la parole des élèves. Un premier bilan est attendu à la mi-octobre.

Le ministère de l'Éducation nationale a également annoncé, à partir de mercredi 7 octobre, une demi-journée consacrée à la démocratie lycéenne dans tous les établissements. Une consultation nationale des lycéens est ouverte jusqu'au 23 octobre sur la plateforme Agora.

Reste à savoir si cette ouverture suffira à calmer la rue. Car le problème posé par les lycéens ne se résume pas à une plateforme numérique ou à quelques classes trop chargées. Il touche à la promesse même de l'école républicaine : offrir à chaque jeune, quel que soit son lieu de résidence ou son milieu social, des conditions d'apprentissage dignes et une chance réelle de construire son avenir.

Une génération qui bloque les portes de ses lycées n'est pas nécessairement une génération qui refuse l'école. Elle peut aussi être une génération qui demande qu'on lui ouvre enfin les portes de son avenir. ◗

Le MIGRATEUR

Moyen-Orient

Le pétrole du Golfe reprend la mer, mais pas la normalité

Les exportations pétrolières du Golfe ont retrouvé, et certains jours dépassé, leurs niveaux d'avant-guerre. Une performance spectaculaire alors que le détroit d'Ormuz reste sous tension et que les attaques contre les navires se poursuivent.

LAILA LAMRANI

Derrière ce retour des barils, une nouvelle géographie des flux se dessine, plus coûteuse, plus complexe et surtout plus vulnérable. Le pétrole a décidément la peau dure. Alors que la guerre au Moyen-Orient avait brutalement désorganisé les circuits d'approvisionnement, les exportateurs du Golfe sont parvenus à remettre progressivement leurs barils sur le marché. En septembre, les exportations de brut du Moyen-Orient, hors Iran, ont retrouvé leur niveau moyen d'avant-guerre et l'ont dépassé certains jours. Selon les données provisoires de Kpler, les exportations de brut de la région ont atteint une moyenne mobile de sept jours de 18,3 millions de barils par jour au 30 septembre, contre environ 18 millions avant le début de la guerre. Elles avaient dépassé ce seuil pendant 14 jours en septembre, avec des pointes comprises entre 19,5 et 22,5 millions de barils par jour durant plusieurs journées de la dernière semaine du mois. Le miracle des routes de contournement Ce rebond ne signifie pourtant pas un retour à la normale. Le pétrole circule davantage parce que les producteurs ont appris à circuler autrement. Avant la guerre, environ 83 % du brut exporté depuis le Golfe passait par Ormuz. En septembre, cette proportion était tombée à environ 60 %, tandis que 40 % des exportations empruntaient des itinéraires contournant le détroit, notamment grâce aux oléoducs et aux terminaux de l'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis. Riyad a ainsi remis à contribution son oléoduc Est-Ouest, qui relie les zones pétrolières de l'est du royaume au terminal de Yanbu, sur la mer Rouge. Les Émirats disposent également d'une voie permettant d'acheminer leur brut vers Fujairah, sur le golfe d'Oman, en évitant Ormuz.

Autre parade : les transferts de cargaison d'un navire à l'autre en mer. Une solution qui réduit la dépendance au détroit, mais complexifie encore une chaîne logistique déjà sous tension.

Riyad reprend des parts de marché

Dans cette nouvelle bataille logistique, l'Arabie saoudite joue un rôle central. Ses exportations de brut ont fortement progressé en septembre et contribué au redressement régional. Au total, les flux du Golfe hors Iran — brut, condensats, produits raffinés et GPL — ont atteint 19,2 millions de barils par jour, soit plus de 81 % du niveau d'avant-guerre, selon Vortexa. Pour les producteurs, l'enjeu est désormais double : maintenir les volumes et préserver leurs parts de marché dans un environnement où chaque cargaison coûte davantage à acheminer. Les barils reviennent, pas la normalité C'est tout le paradoxe. Les exportations ont retrouvé leurs niveaux d'avant-guerre, mais le pétrole reste cher. Le Brent évoluait encore autour de 100 dollars le baril début octobre, très au-dessus de son niveau d'avant-guerre. La raison tient autant à la disponibilité du brut qu'à son acheminement. Routes plus longues, attentes, transferts entre navires, risques militaires et primes d'assurance ont fait exploser les coûts logistiques. Les barils sont donc de retour, mais leur voyage jusqu'au consommateur coûte beaucoup plus cher.

La situation est encore plus délicate pour les produits raffinés. Le brut et les condensats ont retrouvé environ 91 % des niveaux d'avant-guerre en septembre, selon Vortexa, mais les exportations de produits raffinés, GPL compris, ne représentaient encore qu'environ 60 % du niveau d'avant-guerre. Cette différence est loin d'être anecdotique. Le brut doit encore être transformé en essence, diesel ou kérosène. Les perturbations du raffinage et du transport continuent donc de peser sur les marchés des carburants, en particulier le diesel et le carburéacteur.

Selon les données provisoires de Kpler, les exportations de brut de la région ont atteint une moyenne mobile de sept jours de 18,3 millions de barils par jour au 30 septembre.

Ormuz reste le joker

Le détroit demeure ainsi le principal facteur de risque. Les flux y ont repris, mais la navigation reste exposée aux incidents et aux tensions militaires. La véritable prouesse des producteurs est d'avoir réussi à maintenir les exportations malgré cette vulnérabilité. Mais cette adaptation a un prix : elle repose sur des itinéraires alternatifs, des capacités logistiques poussées à leurs limites et des coûts de transport et d'assurance nettement supérieurs. Le Golfe a remis le pétrole sur le marché sans remettre la normalité en circulation. Reste à savoir combien de temps cette mécanique pourra tenir. Car derrière les chiffres rassurants des exportations se cache une réalité moins confortable : plus de pétrole disponible, mais dans un système plus cher, plus complexe et toujours suspendu au prochain incident dans le détroit d'Ormuz. ◗

Journal satirique marocain paraissant le vendredi

Rue Ibnou Katir résidence
Al Mawlid II Imm. D RDC n°4
Maârif - Casablanca -
Tél : 0522 23 32 93
Fax : 0522 23 46 78
E-mail : contact@lecanardlibere.com
Site web : www.lecanardlibere.com

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET DE LA RÉDACTION
Abdellah Chankou
a.chankou@lecanardlibere.com

RÉDACTEUR EN CHEF
Abdellah Chankou

RÉDACTION
Jamil Manar
Rachid Ouahbi,
Saliha Toumi, Ahmed Zoubaïr,
Laila Lamrani Amine

CORRESPONDANT EN FRANCE ET EN EUROPE
Samir Berhil
s.berhil@lecanardlibere.com

CARICATURES
Boudali, Zag

WEBMASTER
Larbi Larzaoui

INFOGRAPHIE
Yahia Kamal

LOGISTIQUE
Youssef Roumadi

SERVICE COMPTABILITÉ
Essaadia HAKANI

DOSSIER PRESSE
Aut. 51/06

DÉPÔT LÉGAL
2007 / 0025

ISSN **2028-0416**

Et BATATI ET BATATA

Mot Fléchés

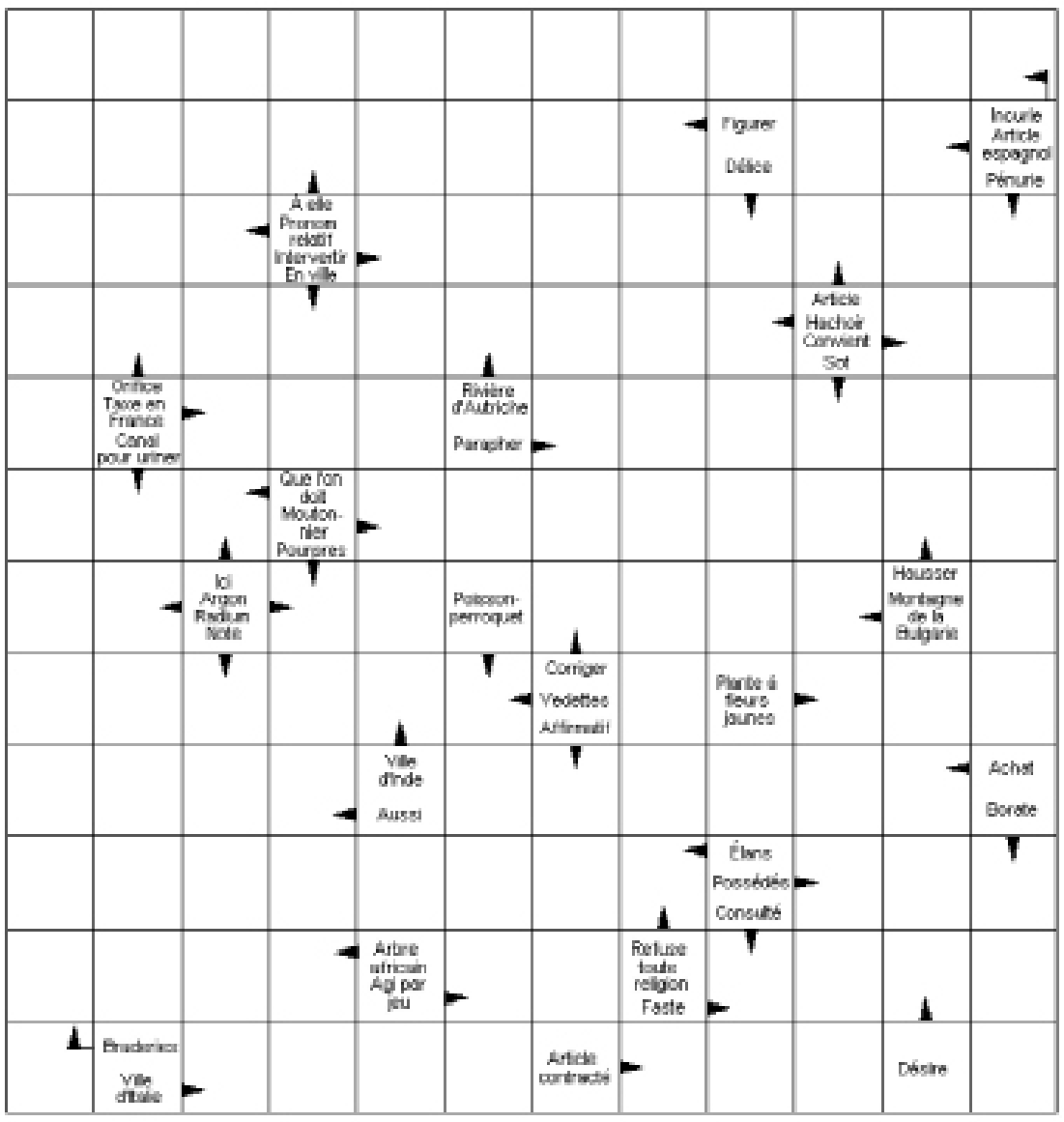

Mots croisés

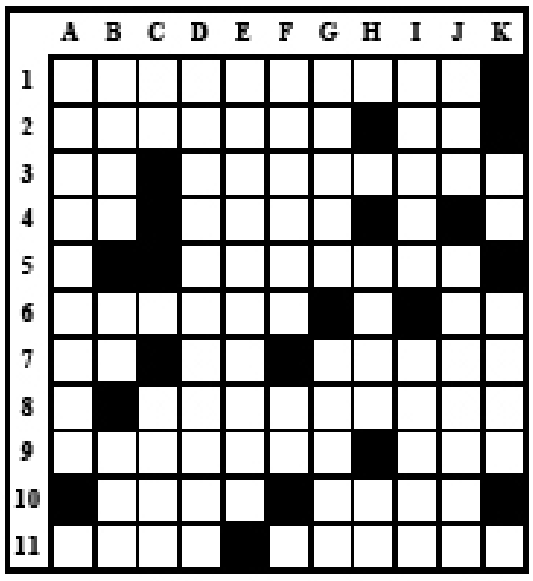

Horizontalement

[1] Lieu de Suisse très fréquenté ne été. [2] Élève qui vient d'entrer au collège. Sur une pierre tombale. [3] Symbole chimique. Réfléchiras à ce que tu dois faire. [4] Fin de participe. Dans le titre d'une oeuvre de Balzac. [5] Principes de corps gras. [6] Rejetons des racines d'un arbre. Article. [7] Possessif. Début d'attentat. Elle est de même valeur. [8] Sert souvent à indiquer le prix. [9] Du verbe être. Chef nu. [10] Chargé d'études. Possessif. [11] Attache. Fleur du souvenir.

Verticalement

[A] Cheval de Caligula. [B] Pronom. Démonstratif. M rebelle. [C] Terme d'intimité. Lac d'Amérique. [D] Finit réduire à néant du liquide. [E] Changement de régime brutal Se mettent souvent en pelotes. Lettres de Quiquin. [G] même. Forme de l'auxiliaire. [H] Sport. Pour indiquer un fo de livre. [I] Non préparée. Foyers. [J] Refusa d'admettre. Fer turque. [K] Note. Existantes.

Mots Mêlés

T	O	B	O	R	R	U	E	R	R	E	T	S	M	E
F	U	S	E	E	E	R	E	I	M	U	L	U	E	N
O	T	Y	N	S	E	E	T	E	N	A	L	P	L	I
R	I	S	P	E	T	L	U	C	C	O	U	E	O	H
D	R	A	O	C	I	B	I	L	B	O	R	R	G	C
I	P	T	T	F	S	T	C	O	C	U	I	H	E	A
N	S	N	I	E	A	Y	R	U	T	U	F	E	C	M
A	E	A	O	N	B	N	O	A	N	E	D	R	R	U
T	G	F	N	O	R	S	N	E	M	I	C	O	E	T
E	A	E	R	R	E	R	I	C	O	G	V	S	I	E
U	Y	G	F	T	U	L	I	R	N	A	C	E	C	M
R	O	R	E	S	A	L	D	O	S	M	S	A	R	P
A	V	A	T	A	R	N	T	F	T	I	P	I	O	S
O	N	G	A	L	A	X	I	E	R	S	T	A	S	E
D	Y	S	T	O	P	I	E	S	E	I	B	M	O	Z

ALIEN
ANDROIDE
ASTRONEF
AVATAR
CYBORG
BILBO
DYSTOPIE
ESPACE
ESPRIT
ETOILE
FANTASY
FORCE
FUSEE
FUTUR
GALAXIE
GOLEM
LASER
LUMIERE
MACHINE
MAGIE
MARTIEN
MONSTRE
OASIS
OCCULTE
ORDINATEUR
PLANETE
POTION
ROBOT
SABRE
SORCIER
SOUCOUPE
STASE
SUPERHEROS
SURNATUREL
TEMPS
TERREUR
UCHRONIE
UNIVERS
VOYAGE
ZOMBIES

Su-Do-Ku

Compléter cette grille de manière à ce que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré contienne une fois et une seule fois tous les chiffres de 1 à 9.

2			7		3		5	
5							9	
					2			8
9					8		7	5
	3		9		1		4	
6	8		2					1
8			3					
	4							9
	6		8		7			3

A méditer

« Contre la médisance, il n'est point de rempart.»

Jean-Baptiste Poquelin, dit Molière.

Solution des jeux du numéro précédent

Su-Do-Ku

6	8	5	1	2	9	7	3	4
4	1	7	6	5	3	8	9	2
9	3	2	7	8	4	5	6	1
2	5	9	4	6	1	3	8	7
8	4	3	5	7	2	9	1	6
7	6	1	3	9	8	2	4	5
3	7	8	2	1	6	4	5	9
1	2	4	9	3	5	6	7	8
5	9	6	8	4	7	1	2	3

Mots fléchés

PITTORESQUES
LAISSERA.NB.
AL.A.CN.ISLY
ITERATION.O.
SALIRA.STOUT
A.ONC.V.R.IE
NAGE.DAGUES.
TAISEUSES.SR
ERE.DOEL.VAU
ROUMI.U.LONS
INSATISFAITE
E.ELEVE.SEES

Mots Mêlés

Solution Mots Mêlés

Mot-mystère : Science-fiction

Mots croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1	R	E	G	A	R	D	A	N	T	E	
2	E	V	I	T	E	R	A	I	E	N	T
3	D			T		A			T	I	R
4	O	S		R	A	G	O	T		G	I
5	N	A		A			D	A	I	M	S
6	D	I	S	P	O	N	I	B	L	E	S
7	A	N		E	M	I	L	E		S	E
8	N	E	T		B		E	S	T		R
9	C		E	T	R	E			A	V	E
10	E	N	T	I	E	R	E		T	I	N
11	S	U	E	R		E	N	F	A	N	T

Et BATATI ET BATATA

Bizarre

Oublie sa femme lors d'une pause pipi !

Un automobiliste a oublié par mégarde sa femme sur le bord de la route et continué son chemin durant 160 km avant de s'apercevoir qu'elle n'était pas dans le véhicule. Le couple de Thaïlandais est parti le jour de Noël afin de conduire toute la nuit pour se rendre dans sa province natale de Maha Sarakham, rapport le Daily Mail du 3 janvier. Boontom Chaimoon, 55 ans, a arrêté son véhicule au bord de la route pour uriner. Sa femme Amnuay Chaimoon, 49 ans, se serait aventurée plus loin dans la jungle pour soulager sa vessie. Mais quand elle est revenue sur le bord de la route, la voiture de son mari n'y était plus et elle était seule dans le noir.
Amnuay Chaimoon n'avait ni argent ni téléphone, elle a donc décidé de marcher dans l'espoir de trouver de l'aide.
Elle a dû faire près de 21 km avant de trouver un poste de police, toujours selon le Daily Mail. Elle a supplié la police de l'aider à retrouver son mari, mais elle ne connaissait pas son numéro par cœur et ils n'ont pas pu le localiser. Alors que la police tentait de le joindre, le mari s'est aperçu que sa femme n'était pas dans son véhicule. Il était à 160 km d'où il l'avait vue la dernière fois et il a fait demi-tour pour la retrouver. Boontom Chaimoon croyait que son épouse dormait sur le siège arrière. Le couple est marié depuis 27 ans et a un fils de 26 ans.

Mort-vivant

Sa banque lui apprend qu'il est mort, il doit prouver qu'il vit toujours pour continuer à toucher sa pension de retraite.
Marc Souali, un retraité de 63 ans vivant à Blainville-Crevon, en Seine-Maritime (France), doit faire face à un véritable marathon administratif pour prouver qu'il est toujours en vie. Comment prouver que l'on est en vie lorsque l'administration vous croit mort ? C'est l'inextricable situation dans laquelle s'est retrouvé Marc Souali à la mi-décembre. Ce maître d'hôtel à la retraite de 63 ans a reçu un drôle de coup de téléphone de sa banque, lui indiquant qu'elle avait appris son décès. « Ils m'ont longuement interrogé pour établir mon identité avant de me prévenir qu'il fallait que je régularise au plus vite la situation auprès de la caisse de retraite, au risque de ne plus la percevoir. Le plus grand risque : que les prestations soient interrompues car les remettre en route prend énormément de temps.» explique-t-il. Marc Souali croit d'abord à « une plaisanterie ». « On met ça sur le compte d'une erreur et on espère qu'il n'y aura pas de conséquence ». « La Carsat m'a demandé de fournir une lettre sur l'honneur et une attestation de vie délivrée par la mairie de mon lieu de résidence pour rectifier les faits, poursuit le retraité. Le plus étonnant, c'est que la mairie avait reçu la même lettre signalant mon décès et s'apprêtait à téléphoner à mon épouse. » La Carsat a indiqué que ce type d'erreur était « très rare" ? ». « Il peut s'agir d'une homonymie ou d'un simple chiffre mal frappé dans un numéro de sécurité sociale, mais les procédures de vérification sont fortes », a-t-elle ajouté.

Fête gâchée pour un morse

La ville de Scarborough, dans le nord-est de l'Angleterre, a annulé son spectacle pyrotechnique sur les conseils d'associations de protection animale. Le morse Thor, vu à plusieurs reprises dans le port de Dieppe en Seine-Maritime, s'y trouvait au moment du Nouvel an. Il est arrivé vendredi 30 décembre. Thor, un morse, vient régulièrement se reposer au port de Scarborough, dans le nord-est de l'Angleterre. Comme bon nombre de villes anglaises, la commune du Yorkshire avait l'intention de célébrer le passage de la nouvelle année avec un spectacle pyrotechnique. Le morse, devenu une attraction pour les touristes, a attiré l'attention des associations de protection animale. « Des craintes existent sur le fait que le dispositif pourrait créer un stress chez le mammifère », a déclaré un porte-parole de la ville. Déçu mais bien conscient que « le bien-être du morse devait primer », le maire a annulé le feu d'artifice. Une décision saluée par les associations de protection des animaux. « Tout le monde a juste fait ce qu'il fallait et nous en sommes extrêmement reconnaissants », a souligné Emily Mayman du British divers marine life rescue (BDMLR).

Rigolard

***Un touriste Japonais** arrive a l'aéroport Charles De Gaulle et prend un taxi pour aller voir le Stade De France. Sur l'Autoroute, il regarde par la vitre arrière et, apercevant une moto qui double, tape sur l'épaule du chauffeur en disant: " Moto Kawazaki, très rapide... Made in Japan ! "
Un peu plus loin sur la route, le touriste tape à nouveau sur l'épaule du chauffeur de taxi et dit : " La... Auto Toyota, très rapide... Made in Japan! "
Même s'il est fatiguant, le chauffeur ne dit rien. Il poursuit sa route jusqu'au stade olympique et débarque son passager: " Voila Monsieur, ça vous fera 100€ "
Le Japonais stupéfié par le prix remarque : " Ouh la la... Très cher ! "
Et le chauffeur se retourne en souriant : " Hey oui, compteur très rapide... Made in Japan

***Un jour un chanteur** a fini un concert par son morceau le plus difficile. A la fin, la salle entière s'est levée et a hurlé : « Encore ! Encore ! Encore !»
Le chanteur jubile et s'exécute, et sitôt la fin du morceau les cris reprennent de plus belle. Au bout de dix fois à chanter le même morceau, le chanteur remercie la salle à nouveau et demande : « On dirait que vous aimez vraiment ce morceau, nan ? »
Et un mec dans le public répond « Nana, nan, pas du tout, mais c'était tellement l'enfer qu'on voulait juste que tu t'améliores. Mais là ça commence à venir... »

***Blagues courtes**
-Tu connais l'histoire de l'armoire ? Elle n'est pas commode.
-Un jeune père discute avec son collègue : " Mon fils marche depuis quatre mois". " Oh là là, il doit être loin maintenant. "
-Qu'est-ce qu'une manifestation d'aveugles ? Un festival de cannes.
-Tu connais la blague de la chaise ? Elle est pliante / elle est tellement longue.
-Que fait une vache quand elle ferme ses yeux ? Elle fabrique du lait concentré.
-Quelle est la différence entre une échelle et un pistolet ? L'échelle sert à monter, le pistolet sert à descendre.
-Tu connais la blague à deux balles ? PAN ! PAN !
-Qu'est-ce qu'un tube de colle avec une cape ? Une super glue.
-Tu connais la blague sur les magasins ? Elle a pas supermarché.

A VENDRE

Appartement bien entretenu deuxième main

Superficie 128 m²

sur boulevard de la Résistance, près 2 mars à Casablanca.

Grand salon + 2 pièces. Bien aéré et ensoleillé. Situé au dernier étage (7ème). Sans vis-à-vis. Doté d'une terrasse vue sur mer.

Contact:
0661252000

LOUONS DES BUREAUX DE TOUTES SUPERFICIES

Angle boulevard de la Résistance, Rond-point d'Europe et Boulevard Zerktouni
Contactez-nous au 0661177444

DES PRIX TENDRES À VOUS
CHATOUILLER **LES YEUX**

SOYEZ LES PREMIERS À EN PROFITER
LUNETTES TENDANCE DES GRANDES MARQUES ET DES CRÉATEURS

Angle Moulay Driss 1er et rue L'yser - Casablanca ● Tél : 05 22 82 90 21 ● Fax : 05 22 82 89 33 ● www.chicoptique.ma